

Monument de J.-E. Bernier en ruine

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le monument du plus illustre navigateur canadien-français, le capitaine Joseph-Elzéar Bernier, est dans un état de décrépidité au cimetière Saint-Joseph de Lauzon. La population de la rive sud de Québec a oublié cet illustre concitoyen décédé à Lévis, il y aura 50 ans en 1984, l'année des fêtes de la mer!

Une citoyenne de Lauzon, Mlle Jeanne Coudé, a signalé le fait au SOLEIL avec l'espoir qu'un organisme quelconque saura faire quelque chose pour que le célèbre capitaine ait enfin un monument digne de celui à qui le Canada doit les plus grandes expéditions dans l'Arctique.

Il fut émis un timbre en son honneur, il y a quelques mois. Son nom fut donné à un bateau de la Garde côtière ainsi qu'au musée maritime de L'Islet-sur-Mer. D'importants ouvrages ont été écrits sur lui. Mais rien n'a été fait en sol lévisien pour perpétuer le souvenir du capitaine qui a fait le plus honneur à sa ville et à son pays.

Mlle Coudé s'intéresse à l'histoire régionale depuis plusieurs années. Le 1er août, quand elle lut, dans LE SOLEIL, une nouvelle annonçant la publication en français des "Mémoires de J.-E. Bernier", elle eut l'idée de chercher où se trouvait la sépulture, en sachant que le célèbre navigateur, né en 1852, à L'Islet, a vécu rue Fraser, à Lévis, jusqu'à sa mort, en 1934.

Ce n'est pas un honneur pour les Lévisiens, dit Mlle Coudé: Le mausolée que le capitaine avait fait construire, à côté de celui de Pierre Bourget, a fini par tomber en ruines, faute d'entretien, parce que J.-E. Bernier et son épouse n'avaient pas eu d'enfants. Les tombes ont été enfouies dans le sol et la pierre frontale du mausolée, la partie qui portait l'inscription "Capitaine J.-E. Bernier", sert enfin de pierre tombale.

Ce monument funéraire est loin d'attirer l'attention, à côté du mausolée encore bien entretenu de la famille de Pierre Bourget. Il mesure une douzaine de pieds de longueur par environ deux pieds de hauteur et autant en largeur. La pierre est en trois morceaux, qui étaient placés en arc au-dessus de la porte de l'ancien tombeau.

"C'est une honte", soutient avec raison Mlle Coudé. "Les gouvernements donnent de l'argent pour toutes sortes de projets... Mais on ne fait

rien pour que J.-E. Bernier ait un beau monument. J'ai entendu dire que la marine canadienne peut disposer de fonds pour réaliser certains ouvrages à la mémoire d'un méritant; qu'attend-on pour faire quelque chose?"

Faute d'argent

La Société d'histoire régionale de Lévis est consciente du fait. Elle aimerait que des actions soient entreprises pour que J.-E. Bernier sorte de l'oubli dans la ville où il a vécu. Mais le gros problème, c'est le manque d'argent. Voilà ce qu'a commenté au SOLEIL la présidente fondatrice de la Société d'histoire, Mme Edith Labarre.

Cet organisme se bat, actuellement, pour trouver de l'argent devant servir à payer la réédition des volumes historiques de la seigneurie de Lauzon, un ouvrage que l'on aimerait voir achever pour 1984. Il y a aussi le projet de restauration de deux anciennes chapelles de processions à Lauzon, qui traîne à cause du même problème...

Il n'y a pas de fonds, semble-t-il pour la mise en valeur des choses du passé. Mlle Jeanne Coudé avait trouvé une belle grande armoire en noyer, provenant de la maison malheureusement détruite du défunt capitaine Bernier; elle l'a offerte au musée maritime de L'Islet, où la réponse fut négative, faute d'argent.

On manque d'argent aussi au collège de Lévis pour compléter l'aménagement d'un musée et montrer au public les nombreuses oeuvres qui s'y trouvent. Il y a là les livres de bord et des objets légués par le capitaine Bernier.

Au Centre d'art de la ville de Lévis, sur les terrains entourant l'ancienne église anglicane, dans la rue Wolfe, on a entrepris l'aménagement d'un parc auquel il sera donné l'appellation de parc Capitaine Bernier. L'inauguration doit avoir lieu en 1984. On cherche encore l'argent nécessaire à l'achat d'un monument ou d'une simple plaque commémorative.

Si le capitaine J.-E. Bernier avait vécu aux Etats-Unis, il y aurait longtemps qu'il aurait été fait de grandes choses pour perpétuer son souvenir! Pourquoi est-ce si difficile ici?... se demande Mlle Coudé et d'autres Lévisiens, en espérant éveiller l'attention de personnalités qui pourraient aider.



Le mausolée du capitaine J.-E. Bernier, faute d'entretien, est tombé en ruines. La pierre frontale du tombeau sert maintenant de monument au-dessus des tombes enfouies dans le sol du cimetière de Lauzon (photo du haut). Le mausolée que le capitaine avait fait construire était semblable à celui que l'on voit ci-haut à droite, celui de la famille Pierre Bourget.

A lire

Trois-Pistoles

M. Thomas Raymond réalise avec plaisir qu'il a eu raison de garder son train à cheval. Il fait des économies.

page B-2

Charlevoix

Le Percheron sera sur la ligne de départ de la course Québec-Saint-Malo l'an prochain, malgré les retards.

page B-2

Québec

La ville de Québec a décidé de contester les pouvoirs de l'Hydro-Québec sur son territoire. Les villes suivent le dossier avec intérêt.

Notre-Dame-des-Laurentides

Des citoyens veulent sortir du "ghetto" dans lequel Bell Canada a placé cette municipalité dans la distribution de ses services.

page B-3

Lyster

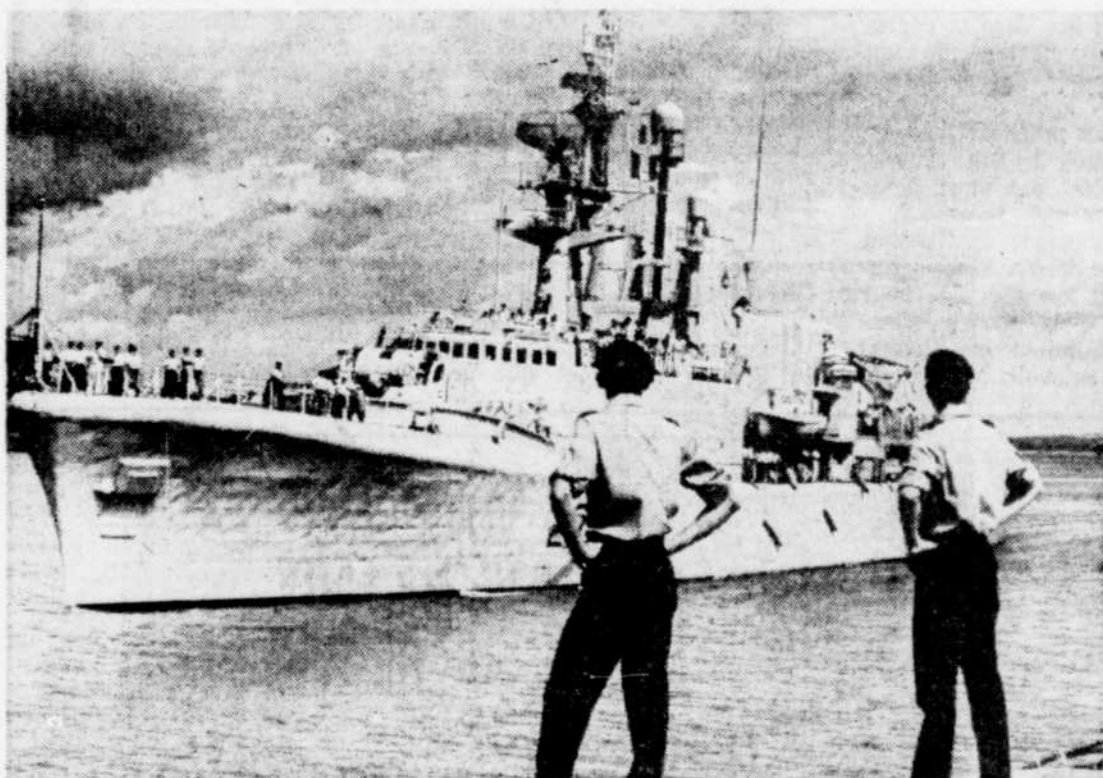
La principale entreprise de cette région entreprend un projet de modernisation de \$250,000 pour fêter ses 25 ans.

page B-4

Rimouski

Le Groupement Action-Travail Rimouski-Neigette dénonce le refus qu'il vient d'essayer pour son projet RELAIS.

page B-4



L'"Ottawa" revient à Québec

Le bâtiment de guerre HMCS Ottawa, qui était venu visiter le port de Québec à son retour d'une tournée dans les Grands-Lacs, il y a deux ans, est revenu se faire voir par ici, au cours du week-end. Le grand public a pu visiter, entre 13h et 16h30 hier, ce destroyer armé en 1956 pour la lutte anti-sous-marin.

Warwick, village fleuri

WARWICK (PC) — La ville de Warwick a remporté, pour une quatrième année consécutive, le titre de Village fleuri 1983, dans le cadre du cinquième concours national Villes, villages et campagnes fleuris du Québec. La proclamation des gagnants a été faite, samedi, en présence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon. La ville de Côte-Saint-

Luc, dans l'île de Montréal, a remporté le titre de Ville fleurie, tandis que la municipalité de Hereford Canton, dans la circonscription Mégantic-Compton, méritait celui de Campagne fleurie.

aux Vieux Garons
Menu "flambé" complet en salle et sur terrasse.
Déjeuner spécial 3,25\$
Mets le midi et le soir à partir de 4,25\$.
Réservations: 529-9461

Les services santé
Entrain
votre mieux-être

physiothérapie
générale et sportive
Consultations médicales

Evaluation/rééducation musculaire sur Cybex.
rendez-vous sans délais
Place Belle-Cour 658-7888

CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE QUÉBEC
735, MAIL ST-ROCH 529-9383

DR YVES BERTRAND, OPTOMÉTRISTE
DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMÉTRISTE

• Examen de la vue • Verres de contact • Choix de montures

À L'HEURE DU LUNCH

Le Croquembroche
Le restaurant du Hilton
647-2411

QUAND ON A LE GÔUT DES AFFAIRES,
le midi, c'est au CROQ que l'on s'invite.

• Décor agréable • Service discret
• Ambiance propice aux échanges

Les suggestions du jour sont offertes à partir de 7,25\$ incluant le potage et le café.

Réservations:
647-2411

Hilton International Québec

NOUVEAU



LE GRAND MAGAZINE DE L'ACTUALITÉ



QUÉBEC ET LES RÉGIONS

"Un tracteur, ça peut pas faire des petits" (Thomas Raymond de Trois-Pistoles)

Il a eu raison de garder ses chevaux

par Pierre ASSELIN

TROIS-PISTOLES — Sur sa ferme de Trois-Pistoles, M. Thomas Raymond travaille encore uniquement avec ses chevaux, comme il le fait depuis 1937, mais aujourd'hui les éleveurs lui donnent raison.

Une étude réalisée par un économiste du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jacques Thériault, donne des résultats surprenants: comparée à 400 fermes québécoises semblables, mais équipées de tracteurs, la ferme de M. Raymond, même si elle est plus petite et compte moins de bétail, s'avère trois fois plus rentable. Son revenu par acre s'établit à \$140 en comparaison avec une moyenne de \$47 pour les autres.

Pas fou mais pas loin

Thomas Raymond a aujourd'hui 60 ans et il a toujours aimé les chevaux "pas pour devenir fou mais pas loin". S'il ne s'est jamais converti au tracteur c'est encore plus par amour que par entêtement, bien qu'il soit plus persuadé que jamais que le cheval retrouvera son utilité sur la ferme. "Ça peut pas rester de même, j'ai toujours dit que ça allait revenir."

"Un tracteur, ça peut pas faire des petits, et quand tu l'appelles ça bouge pas. Mes chevaux, je leur donne quelques galettes de foin le midi et ils travaillent tout l'après-midi. J'ai eu un tracteur pendant six ans, quand j'ai été malade du dos, mais quand j'ai commencé à me sentir mieux je l'ai vendu."



Thomas Raymond de Trois-Pistoles et Richard Auclair de Saint-Elzéar montrent leur "énergie douce" avec leurs chevaux. Le Soleil, Pierre Asselin

"Plus tard j'ai encore eu des malaises, je ne pouvais plus me pencher. Ça a duré dix ans mais cette fois je n'ai jamais lâché mes chevaux, et quand c'était trop dur, je les attelais à genoux. Je ne pense pas que je pourrais arrêter, tu ne te lasses jamais de flatter ça."

Energie douce

M. Raymond s'est procuré des livres européens, où le cheval compte parmi les énergies douces. Il est encore très utilisé dans certains pays d'outre-mer et le cultivateur de Trois-Pistoles aimerait bien voir la même chose ici. Pour l'instant, toutefois, il représente un cas plutôt exceptionnel et cette pensée le laisse songeur.

"Je n'ai jamais rien fait d'exceptionnel. Aujourd'hui je me rends compte que je peux servir d'exemple mais je n'y pensais pas, j'ai fait ma vie, c'est tout. J'aime les chevaux et en plus c'est économique. Avec des tracteurs j'aurais fait banqueroute, ça n'aurait pas pris de temps. Les jeunes se disent incapables de cultiver sans tracteur, moi si on m'enlevait mes chevaux, je ne pourrais plus travailler."

"Ceux qui achètent des fermes maintenant n'ont plus nécessairement l'intention de grossir, ils voient où la mécanisation nous a menés. J'ai un ami qui a vendu sa ferme par encan, après avoir travaillé 37 ans. Il n'a même pas eu assez d'argent pour payer ses dettes. Je n'ai peut-être pas grand-chose mais ce que j'ai n'appartient pas au voisin."

Retour

L'exemple de M. Raymond n'est pas en voie de sombrer dans l'oubli. Pour Richard Auclair, jeune cultivateur de Saint-Elzéar, dans le Témiscouata, et l'un des directeurs du Syndicat d'élevage des chevaux canadiens du Bas-Saint-Laurent, c'est la concrétisation d'un rêve: "J'ai toujours voulu élever des chevaux et cultiver avec eux, mais je ne savais pas si c'était vraiment possible ou si c'était seulement un idéal. C'est encourageant de voir quelqu'un y parvenir, ça nous prouve que c'est faisable".

Il affirme connaître au moins une trentaine d'autres cultivateurs dont c'est l'objectif. Il y a une recrudescence de la demande pour les chevaux et particulièrement pour le cheval de race dit "canadien", ajoute-t-il. Alors qu'il s'enregistrait une moyenne de 20 chevaux canadiens par année entre 1960 et 1970, il s'en enregistre aujourd'hui plus de 100, grâce notamment à un programme de subventions du gouvernement provincial. L'étalon qui se vendait en 1973 entre \$500 et \$600 vaut aujourd'hui de \$3,000 à \$5,000, précise M. Auclair.

Le syndicat a obtenu cette année un projet RELAIS pour répertorier de nouveaux chevaux et préparer un catalogue de la machinerie à traction animale disponible afin de dépanner les éleveurs et les cultivateurs. De plus, il travaille à d'autres projets dans le but de venir en aide aux fermes dites "marginales".



Une scène qu'il est encore possible de voir sur nos fermes. Le Soleil, Pierre Asselin

Le Percheron de Charlevoix sera là malgré les retards

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)



CAP SUR QUÉBEC 1984

CAP-A-L'AILLE — Même s'ils n'ont pu compter sur leur voilier au cours de l'été, les membres de l'équipage du Percheron, qui sera en lice dans la course internationale de 1984, ne sont pas découragés, "le Percheron sera sur la ligne de départ à Québec l'an prochain", assure Carol Richard, "il y a des retards, mais ce n'est pas mort. Pour nous, ça continue", assure-t-il.

En compagnie de Clément Boivin et de Emilien Maltais, Carol Richard forme équipe pour participer à la course transatlantique. Boivin et Richard sont de Charlevoix. Maltais, du

Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pour cette épreuve, ils ont fait construire un voilier, le Percheron, dessiné par Boivin et fabriqué à partir de techniques nouvelles.

Le Percheron devait normalement être lancé au début de juin dernier. Puis, on a repoussé la date du 19 août. Voilà maintenant qu'on parle de septembre, "il y a eu des questions d'argent qu'il fallait régler, puis, par la suite, ce fut des conjonctures comme les vacances de la construction", affirme Carol Richard.

Le voilier de 42 pieds est construit à Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean. Il ne reste que la dérive à installer. "On est déçu c'est sûr, mais ça ne diminue pas notre ardeur pour 1984", de dire M. Richard.

L'été 83 devait servir à apporter des ajustements sur le Percheron. On devait aussi en profiter pour faire des promotions. "On a fait de la voile sur d'autres bateaux. On n'a pas perdu notre temps, l'entraînement se poursuit au même rythme", assure le marin.

Chenal étroit

Les membres de l'équipage du Percheron croient que la

course va se jouer entre Québec et le golfe. Ils ont donc concentré leur entraînement dans ce secteur. "De Québec à La Malbaie, le chenal est étroit. C'est plein de bouées. Quand 50 voiliers vont emprunter la route, ce sera la fête", de dire M. Richard.

Au cours de l'été, l'équipe a fait environ trois semaines de voile. Il était alors question de développer l'esprit d'équipe et d'apprendre à mieux connaître ses points faibles, "c'est toute une expérience. Il faut que chacun connaisse sa tâche à fond".

Lorsqu'on s'engage dans une aventure semblable, ça prend beaucoup de détermination, "c'est très différent de faire de la voile le dimanche après-midi, par plaisir. Disons que sur le Percheron, il y aura une garde-robe de 14 et 20 voiles", fait observer Carol Richard.

On a peut-être pas encore le bateau, mais la sensation est présente. Dans un an, jour pour jour, de l'entrevue, Carol Richard sait qu'il sera sur l'océan entre Terre-Neuve et Saint-Malo, "cette année, le 19 août (jour du départ) les grands vents ont fait leur apparition. Si c'est comme cela l'an prochain, ça va être du sport", mentionne M. Richard.

Passer à L'ACTION



14 courts de tennis et 4 de badminton, centre de conditionnement Nautilus, mur d'exercice, bains tourbillon et saunas, garderie, bar et salle à manger, boutique Performances Sports.

TENNIS

Vous cherchez un partenaire? Nous avons plus de 30 ligues organisées de tous les calibres! Vos enfants? École de tennis du club Avantage par Jacques Hérisset, l'une des plus réputées de la province.

BADMINTON

Jean-Claude Laprise vous invite à visiter nos installations.
• Tracé de terrains clair, sans superposition de lignes.
• Plus de 10 ligues organisées, tournois, cliniques. Vous ne retourneriez pas dans une polyvalente!

RACQUETBALL ET SQUASH

Entente de service avec le club Entraîn. Modalités de l'entente à voir sur feuille d'inscription.

GRATUIT

CARTE INVITÉ TENNIS ou BADMINTON

Cette carte permet à deux personnes de jouer au tennis ou au badminton comme invité au club Avantage au tarif régulier du club sans avoir à défrayer le tarif d'invité (échéance: 11 septembre).

TARIF HORAIRE À PAYER

NOUVEAU

Centre de conditionnement Nautilus

Venez bénéficier de l'expérience de nos spécialistes en matière de conditionnement physique dans notre nouvelle succursale entièrement aménagée, située à l'intérieur du club Avantage. • Programmes individualisés • Circuit complet d'appareils Nautilus • Accessibilité en tout temps (80 h/sem) sans réservation • Surveillance constante.

OFFRE SPECIALE D'OUVERTURE

1 semaine d'essai gratuite
Date limite: le 11 septembre 1983
Sur réservation: 622-5005

CLUB DE TENNIS
Avantage

1080, rue Bouvier, C.P. 7487, Charlesbourg 627-3343



VOICI LA
VENTE FAITE
SUR MESURE.
339\$

Cette vente très spéciale est de venue ultra-spéciale.

En plus de nos complets exceptionnels faits sur mesure, nous vous offrons maintenant des blazers, des vestons en tweed et des pantalons de toilette pour que vous puissiez compléter votre garde-robe.

Rien ne vaut le bien-être qu'on ressent à porter des vêtements faits sur mesure et rien ne vaut, bien sûr, l'expérience que nous avons acquise dans ce domaine.

Le vaste choix de tissus et de modèles de la gamme exclusive Holt fait de cette offre un événement très spécial.

Complet	339\$
Veste	59\$
Autre pantalon	79\$
Blazer ou veston	269\$
Blazer ou veston et pantalons	339\$

Supplément pour taille de 47 et plus
Les prix offerts font de cette offre spéciale une occasion à ne pas manquer.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Une cause déterminante pour les municipalités (1)

La ville de Québec s'attaque au pouvoir d'Hydro-Québec

Dans une série de trois articles, le journaliste Pierre-Paul Noreau nous présente une cause entendue récemment par la Régie des services publics, opposant la ville de Québec et Hydro-Québec. La décision qui devrait être rendue cet automne pourrait avoir des retombées importantes sur le monde municipal dans ses relations avec les compagnies de service public.

par Pierre-Paul NOREAU

Désireuse d'être encore davantage "maître chez soi", la ville de Québec a engagé une lutte épique contre Hydro-Québec dont l'enjeu est de dé-

terminer dans quelles conditions les compagnies de services publics s'installeront dorénavant sur le territoire des municipalités.

Le débat trouve son origine dans un cas précis, soit l'é-

largissement de la rue Prince-Edouard. Dans ce dossier de 1979, la ville estime qu'elle n'a rien à déboursier pour le déplacement des installations d'Hydro, les travaux étant commandés par l'intérêt public.

Hydro-Québec conteste cette vision des choses et fait appel à la Régie des services publics afin que soit tranché le différend. Cette procédure incluse dans la loi créant la compagnie québécoise d'électricité est utilisée pour la première fois.

Avant d'en arriver là le 22 avril 1982, des négociations ont eu lieu entre les parties sur l'ensemble des conditions d'installation des équipements d'Hydro-Québec dans la capitale. A partir du dossier Prince-Edouard, vu par les autorités municipales comme un cas-type, il y a eu généralisation du débat sur les relations entre les deux corps publics.

Les deux parties savent très bien et le mentionnent dans les documents soumis à la régulation, que le cas Prince-Edouard pourrait grandement influencer les relations futures entre les municipalités et les compagnies de services publics (Bell Canada, Câblevision nationale, Gaz Inter-Cité, CNCP Télécommunications...). Elles ont convenu que tous les dossiers communs depuis celui de Prince-Edouard seraient réglés selon les modalités fixées par la régulation.

Vivement intéressée par l'issue de l'audition qui pourrait être connue au cours de l'automne, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a fourni un appui sans réserve à la ville de Québec, estimant que celle-ci défendait la

position de l'ensemble de ses membres. Câblevision nationale est aussi intervenue devant la régulation pour soutenir la thèse du géant de l'électricité.

Outre les principes, des sommes extrêmement importantes sont en jeu. Pour sa part, le maire de Québec ne s'est jamais gêné pour s'en prendre à Hydro-Québec qui abuse largement des municipalités dans sa facturation, selon lui. Pour Hydro-Québec, chaque point gagné par la ville de Québec devra être multiplié par le total des municipalités du Québec.

Câblevision nationale, Bell Canada, Gaz Inter-Cité et CNCP Télécommunications, avec qui négocie présentement la ville de Québec au sujet des conditions d'installation de chacune en milieu urbain, savent également que si Québec réussit à renverser la vapeur, il y a de forts risques

de voir changer les règles du jeu à moyen ou à long terme.

Entente et litiges

Compte tenu des négociations antérieures entre Hydro-Québec et la ville de Québec, la régulation a demandé aux procureurs des parties de produire un document fournissant l'ensemble des points où il y a eu accord de même que ceux où la contestation persiste.

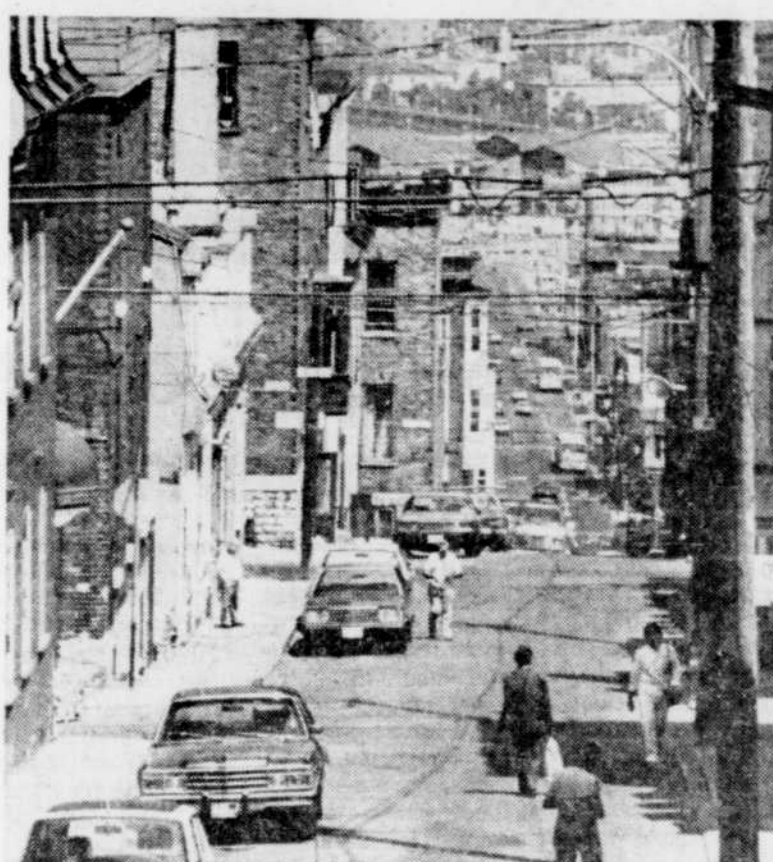
Les conditions afférentes au droit d'Hydro-Québec d'installer ses équipements sur certaines parties du territoire municipal de Québec se divisent en deux grandes catégories: les conditions et les normes.

En ce qui a trait aux normes (profondeur des installations, distance de celles-ci par rapport à une borne-fontaine, etc.), 75 à 80 pour 100 du cahier soumis aux régisseurs constitue une co-

dification des pratiques existantes.

Pour ce qui est des conditions d'installation qui retiennent l'essentiel des argumentations et font intervenir les grands principes soutenant les rôles respectifs des deux organismes publics, cinq points litigieux ont été cernés.

Il s'agit des autorisations préalables que la ville tient à fournir avant les travaux, du partage des coûts lorsqu'il y a nécessité de déplacer l'équipement électrique existant, des coûts imputables à Hydro-Québec lors de ses travaux en milieu urbain, du délai pour l'élimination des équipements aériens lorsque les réseaux souterrains sont complétés et enfin de l'établissement des réseaux souterrains dans les secteurs en développement.



La présence de l'Hydro-Québec est visible partout, surtout dans les vieux quartiers tels Saint-Jean-Baptiste.



Une équipe d'Hydro-Québec au travail, en banlieue.

Notre-Dame-des-Laurentides rouspète contre Bell Canada

par Marcel COLLARD

Dans une lettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, un groupe d'intervenants se plaint en termes cinglants et amers contre Bell Canada qui tarde à raccorder ses abonnés du secteur Notre-Dame-des-Laurentides au même service interurbain que ceux de Charlesbourg.

Au nom du groupe, M. Roger Simard s'adresse au directeur de la qualité du service des télécommunications du CRTC, M. P. Barnes, l'avisant que les abonnés allaient accentuer leurs moyens de pression pour obtenir justice et lui demandant d'intervenir.

Depuis près d'une dizaine d'années, soit depuis la fusion de Notre-Dame-des-Laurentides avec Charlesbourg, les abonnés du secteur doivent payer les mêmes taux que leurs concitoyens de Charlesbourg, mais ils doivent payer les frais d'appels interurbains pour les communications avec la Rive-Sud, l'île d'Orléans et Boischatel.

M. Simard relate toutes les démarches entreprises et il écrit: "Nous sommes d'avis que Bell Canada manque de sérieux dans sa volonté de corriger une telle iniquité."

"Pendant combien de temps encore notre population restera-t-elle prisonnière de cette camisole de force que lui impose cette entreprise de services publics à caractère monopolistique?"

Il note qu'une représentante de la compagnie avait été surprise d'apprendre que ces quelque 2,500 abonnés devaient payer le même tarif que ceux de Charlesbourg. Ce point, ajoute M. Simard, laisse présumer que la compagnie négligeait le dossier de Notre-Dame-des-Laurentides. Devant cette "politique de deux poids, deux mesures", il se demande s'il n'y aurait pas lieu de procéder par un recours collectif pour obtenir une compensation en dommages, étant donné que les abonnés jouissent seulement d'une partie du service facturé.

En réponse à la compagnie qui allègue une absence de communauté d'intérêt, il demande à M. Barnes si l'intérêt ne serait pas seulement du côté de Bell Canada. Il soutient que si en apparence les appels acheminés vers la Rive-Sud sont moins nombreux, c'est que les abonnés préfèrent attendre d'être à leur travail, dans le secteur de Québec, pour économiser les frais interurbains. Dans ce sens, M. Simard écrit que les statistiques de Bell sont faussées et manquent d'objectivité.

Il soutient aussi que des représentants de Bell, constatant que leur argumentation était désuète, "se sont rabattus lâchement sur le CRTC, en affirmant candidement que les nouvelles directives que vous leur avez imposées ont eu pour conséquence de nous pénaliser... mais qu'ils ont fini par avouer, à mots à peine voilés, que ces nouvelles règles du jeu avaient été imposées par le CRTC à la suite des demandes répétées de Bell Canada".

Finalement, M. Simard écrit que Bell Canada a dispensé aux abonnés concernés de "belles fantaisies de luxe (appareils à boutons poussoirs, le service interurbain et le service outre-mer) dont nous aurions pu nous passer, car elles ne comptent pas parmi nos besoins. Vous comprendrez

que Bell comble l'artificiel au détriment de l'essentiel", ajoute M. Simard dans sa conclusion.

MAINTENANT A STE-FOY
Dr PIERRE LAVOIE
CHIROPATICIEN



- Membre en règle de l'Ordre des chiropraticiens du Québec
- Secrétaire de l'Association des chiropraticiens du Québec
- Membre de la Société chiropratique du Québec-métro
- Détenteur d'un permis de radiologie

Le docteur Pierre Lavoie D.C., après 7 années d'expérience à la clinique chiropratique des Érables, est maintenant aménagé à la

CLINIQUE CHIROPATRIQUE DUPLESSIS
(coin Duplessis et ch. Ste-Foy à Ste-Foy)

653-7493

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

Local commercial de 1,100 pi. car. à 700\$ par mois, disponible au Village de l'Anse, complexe de 391 logements situé au 95, Dorchester sud.

Pour renseignements et location:

522-7126

Grande FOIRE
du VÊTEMENT DE BASE

se poursuit jusqu'au 4 septembre

à Place Fleur de Lys seulement

SILHOUETTE
lingerie-corseterie

Place Fleur de Lys - Entrée No 2
529-9748

Semaine L'horaire TV

54 canaux

GRATUIT AVEC L'ACHAT DE la Semaine

LA PROGRAMMATION D'AUTOMNE DE TV

Faites-la paire

Semaine

POURQUOI PAYER POUR UN HORAIRE?

la Semaine

Claude Charbon: **CE QUI N'A PAS ÉTÉ DIT DANS MON LIVRE**

GAGNEZ

PRENEZ la Semaine GRATUITEMENT!

LES DEUX POUR UN DOLLAR



QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Un groupement dénonce le refus d'un projet RELAIS

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Groupement Action-Travail Rimouski-Neigette a dénoncé le refus qu'il vient d'essayer de la part du programme fédéral RELAIS, à l'endroit d'un projet qui lui aurait permis d'engager quelques personnes-ressources pour assurer la coordination de leur travail dans les huit municipalités que couvre l'organisme.

L'organisme se dit d'autant plus déçu qu'on leur avait fait miroiter cette possibilité de subvention et qu'à la suite du refus récemment annoncé, pour le motif qu'un tel projet allait dédoubler des services déjà existants, ils ont été incapables d'obtenir des précisions de la part de la Direction de développement de l'emploi.

L'ATRN, a-t-on expliqué, fut fondée au printemps dernier pour re-

grouper des personnes sans emploi, dans le but de leur apporter une aide dans leurs efforts de prise en charge et de création de leur propre emploi. Pour ce faire, a-t-on précisé, l'organisme devait s'assurer la présence permanente de certaines ressources humaines, aptes à réaliser un tel objectif et ce, dans toutes les localités du territoire de la Neigette.

Au cours de l'été, l'organisme avait recruté plus de 200 membres et formé neuf comités locaux dans autant de municipalités.

Dès le printemps, disent les porte-parole de l'ATRN, l'organisme présentait son projet Opération Relance, dans le cadre du programme RELAIS, avec l'appui de divers organismes, comme la MRC Rimouski-Neigette, le CLSC de l'Estuaire et le DSC de Rimouski, ainsi

que la députée de Rimouski, Mme Eva Côté.

Quant aux motifs invoqués pour le refus, l'ATRN soutient qu'ils ne sont pas conformes à la réalité, puisqu'il n'existe aucune ressource qui aurait comme tâche principale de se déplacer dans chaque localité du territoire pour entretenir et supporter des groupes de personnes sans emploi dans des démarches de prise en charge.

Pour l'ATRN, cette décision demeure inacceptable dans une région qui enregistre des taux records de chômage, et indique d'autre part où le gouvernement fédéral place ses priorités, lui qui dans le cadre du programme RELAIS, justement, vient d'accorder une subvention de \$85,000 pour des améliorations à un terrain de golf à proximité de Rimouski.

10 personnes sont engagées par le festival de Rimouski

RIMOUSKI — Le président du 14e Festival d'automne de Rimouski, M. Paul-André Boucher, a confirmé, hier, à l'occasion d'une conférence de presse, que grâce à la collaboration du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, le Festival d'automne a pu engager 10 personnes pour une période de 20 semaines, dans le cadre du programme Chantier Québec.

Ce projet, a-t-il précisé, permettra de fabriquer des costumes, des éléments décoratifs ou de rénover du matériel déjà acquis. Par le biais du bon d'emploi, la Corporation du festival a également pu engager un diplômé en administration, dont le rôle sera d'assurer la bonne gestion des fonds de la corporation pour le festival.

Les administrateurs du festival ont également traité, hier, de

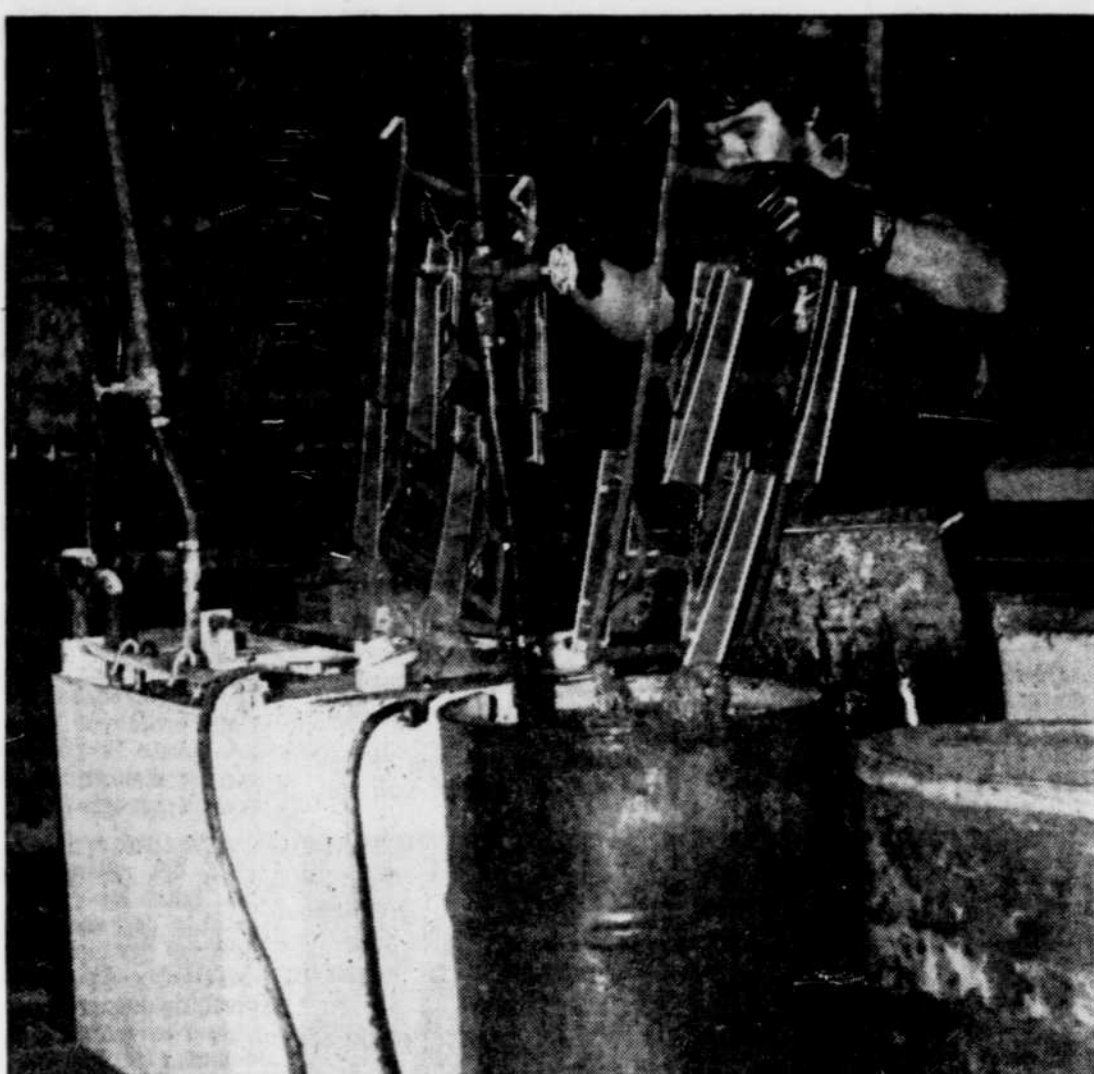
la phase pré-financement du festival. On a précisé que le budget n'est pas encore arrêté, mais que l'objectif du pré-financement est de l'ordre de \$40,000.

A cette fin, on procède cette année au tirage d'une voiture GM, Chevette ou Acadia, au choix du gagnant, ce qui devrait apporter \$20,000 dans les coffres de la corporation. Le billet, mis en vente dès le début septembre au coût de

\$5, donnera droit à un macaron-passeport qui donnera accès gratuitement à différentes manifestations du festival, comme le Salon, la Soirée Ti-Cousin du Paul-Hubert, à la soirée de patinage et à la Bouffe Ti-Cousin. Parmi les activités de pré-financement, il y aura également la vente de l'autocollant auprès des marchands et entreprises de Rimouski, ainsi qu'un concours commandité et appelé "Tjens-le-bien". Il s'agit d'un concours genre farfelu, qui accueillera 15 concurrents commandités à raison de \$100 chacun, ce qui rap-

portera donc \$1,500 au festival, pendant que les trois premiers se partageront des prix d'une valeur de plus de \$1,500 offerts par des commanditaires. Les gagnants seront ceux qui auront gardé leurs mains à plat sur une voiture le plus longtemps.

On sait que parmi les autres sources de financement, il y a d'abord la subvention de la ville de Rimouski, de \$75,000, une subvention conditionnelle du MLCP pouvant aller jusqu'à \$15,000 et la fourniture de services de plusieurs commanditaires.



Un employé à l'oeuvre à l'usine de Lyster. Cette entreprise compte 125 employés.

A Lyster, "Moulage sous pression" se modernise

par Fortunat MARCOUX

THETFORD-MINES. — L'entreprise "Moulage sous pression de Lyster Ltée", qui célèbre cette année son quart de siècle d'existence, soulignera cet anniversaire en réalisant au cours des

prochaines semaines un projet de modernisation de \$250,000 à ses installations de Lyster, dans la circonscription de Lotbinière.

Les travaux projetés, qui constituent la première phase d'un projet d'expansion que la compagnie entend

réaliser au coût de \$600,000 au cours des prochaines années, consistent en la modernisation de l'équipement, en la récupération et en l'économie de l'énergie, en l'introduction de l'informatique, en la mécanisation de certaines tâches difficiles

pour les travailleurs, et en la poursuite de travaux de recherches et de développement de nouveaux produits.

Le moulage sous pression est une technique de production de pièces en série consistant à injecter du métal (aluminium, zinc, laiton, magnésium) en fusion dans des moules d'acier refroidis à l'eau.

L'usine de Lyster se spécialise dans la production de pièces de haute technologie utilisées dans l'industrie de l'électronique, de la transmission d'énergie comme l'électricité et le gaz naturel, du meuble, de la récréation et de la quincaillerie. Elle fabrique, entre autres, des entretoises amortisseurs, des carcasses de moteurs électriques et des compteurs à gaz naturel domestiques. Ces produits sont en aluminium. Particulièrement utilisée par Hydro-Québec, l'entretoise est une pièce qui empêche quatre fils conducteurs parallèles à la fois de se rapprocher ou de s'éloigner les uns des autres entre les tours les supportant.

Avec ses 125 employés, l'entreprise est la principale PME de la municipalité de Lyster qui compte 2,000 habitants. En 1983, elle réalisera un chiffre d'affaires de \$7,5 millions. 15 pour 100 seulement de la production est exportée du Canada.

Lors de son implantation en 1958, "Moulage sous pression Ltée" fabriquait des poignées de meubles en zinc. En 1962-1963, elle faisait du placage antique et de chrome. Trois ans plus tard, elle moulait des pièces en aluminium pour l'industrie de la motoneige.

carrières et

647-3266

professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

LES PAGES

CARRIÈRES et
PROFESSIONS

S'EMPLOIENT
A VOUS AIDER...

ALIMENTATION PREMIER BOUCHER

en charge d'un département de viandes
— Avec expérience.
ENTREE EN FONCTIONS: Dans 15 jours.
LIEU DE TRAVAIL: Rivière-du-Loup.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Magasin Coop Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault, Rivière-du-Loup G5R 1L8
Tél.: (418) 862-3599

Computer Innovations est en train de s'élargir afin de pouvoir satisfaire à la demande croissante de produits micro-informatiques. Soyez des nôtres!

La Société

Computer Innovations est un chef de file dans la vente d'ordinateurs au détail et possède des points de vente, d'entretien et de dépannage dans tout le Canada. Son programme d'expansion rapide dans tout le pays comprend l'établissement prochain d'un point de vente à Québec.

Des carrières stimulantes

Nous offrons actuellement d'intéressantes possibilités de carrière dans la vente au détail.

Directeur, Vente au détail

Les fonctions de ce poste comprendront la gestion, la motivation et la préparation d'un personnel de vente et l'établissement d'objectifs de vente. Le directeur sera chargé de la communication de l'information financière, de l'inventaire et de la commercialisation. Le candidat choisi aura au moins 5 ans d'expérience dans la vente au détail et 2 ou 3 ans d'expérience dans la gestion de la vente au détail, un diplôme universitaire, une bonne aptitude à la communication et une solide expérience commerciale. De l'expérience en informatique sera un atout.

Représentants, Vente au détail

Les candidats choisis pour ces postes seront aptes à s'occuper d'une vaste gamme d'applications mécanographiques pour usages personnel et commercial. Ce seront des représentants directs possédant de solides aptitudes à la vente. Une connaissance des micro-ordinateurs et de la vente au détail est souhaitable mais non essentielle puisqu'une formation étendue sera assurée.

Si vous êtes à la recherche d'un poste stimulant auprès d'un détaillant d'ordinateurs offrant un régime de rémunération innovateur, des avantages sociaux intéressants et une formation étendue,

Apporter votre résumé à l'hôtel Loews Le Concorde entre 8h00 a.m. et 8h00 p.m. le 31 août 1983, demander M. Aimé Cloutier à la réception.

Computer Innovations
1080, Côte du Beaver Hall Suite 730
Montréal (Québec) H2Z 1S8

computer
innovations

Centre de conditionnement Nautilus®

Abonnez-vous et
partez avec le sac.*

Visez la forme au maximum en vous abonnant au Centre de conditionnement Nautilus, et nous vous remettrons un sac pratique, capable de contenir tous vos effets sportifs. Faites vite! Cette offre est valable dans tous les Centres de conditionnement Nautilus, du 22 août au 30 septembre 1983.

* Offre valable pour tout abonnement d'un an, au prix régulier.



La forme
au maximum

AVANTAGE
1080, rue Bouvier
Charlebourg ouest
Québec, P.Q.
G2Z-5005

LE BOURGNEUF
4500, boul. Des Gradiers
Québec, P.Q.
Tél.: 628-7524

SAMUEL HOLLAND
3, Parc Samuel-Holland
Québec, P.Q.
Tél.: 527-2577

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI GRATUIT.

AJOUT D'HUI

Voyez les cahiers
publicitaires de

● SEARS

● SEARS

● TOWERS

INSÉRÉS DANS
CETTE ÉDITION

ARTS ET SPECTACLES

Le 7e Festival de Montréal a atteint la maturité L'un des festivals les mieux cotés

Louis-Guy Lemieux
FESTIVAL DES FILMS
DU MONDE

MONTREAL — Le 7e Festival des films du monde aura été un succès tout à fait exceptionnel. Pour avoir vécu les cinq derniers, je crois pouvoir dire que le festival de Montréal a non seulement atteint l'âge de raison, comme le soulignait Richard Guay dans "Le Devoir", mais aussi l'éclat et l'intérêt des festivals du genre les plus reconnus de par le monde.

Au niveau de la participation populaire et payante, c'est tout à fait extraordinaire. Les cinq salles de cinéma Parisien ont été littéralement prises d'assaut par des spectateurs affamés de bon cinéma. Selon le gérant du Parisien et selon le directeur du festival,

le chiffre record de l'an dernier de 151,000 spectateurs en dix jours sera largement battu cette année.

Pour une cinquantaine de films sur les 152 au programme on affichait "Sold out" (complet) plusieurs jours à l'avance. On a dû refuser l'entrée à des milliers de cinéophiles impatients. A tel point qu'on devra peut-être louer l'an prochain d'autres salles off Sainte-Catherine pour rassasier ces bouches, ces yeux, ces oreilles gourmandes d'un cinéma de qualité et souvent autre qu'hollywoodien.

Au point de vue du glamour et de la présence active des délégations de pays, distributeurs, comédiens, comédiennes, cinéastes, vedettes, cela était assez impressionnant à voir. On avait vraiment l'impression que le Who's who du cinéma actuel s'était donné rendez-vous à Montréal.

Il suffisait de s'asseoir dans le lobby de l'hôtel

Hyatt, près du bar La Verrière, à l'heure de l'apéro, pour voir défiler beaucoup de ceux qui sont et créent le meilleur cinéma dans le monde, à l'est comme à l'ouest.

En guise d'exemple, le cinéma français était représenté par pas moins de 25 productions récentes (le gratin du cinéma français intelligent: Bresson, Resnais, Miller, Becker, Dugowson). Même un Samuel Fuller et un Wajda défendaient des productions françaises. Les Chinois de Taïwan avaient un membre sur le jury, l'ex-quis M. Chen Xuzi; les Chinois ont offert un déjeuner de presse exotique et très courtois, le meilleur repas du festival. On voyait des Soviétiques et des Latino-Américains partout, le cinéma rendant hommage à ces deux cinématographies.

Côté organisation le FFM n'a rien à envier à aucun autre festival comparable. Serge Losique, la vice-

présidente Danielle Cauchard et David Novek, le directeur des relations publiques, se sont entourés d'une équipe jeune et super-efficace. Un journaliste accrédité peut demander la lune et il l'obtient en cinq minutes.

En ce qui concerne les appuis politiques et les subventions gouvernementales, le Festival des films du monde a obtenu pour la première fois officiellement des gages pour l'avenir.

Le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox, en conférence de presse, a qualifié le Festival des films du monde de plus grand événement du genre au Canada. Il a accordé publiquement et officiellement l'appui sonnant et réverbérant de son gouvernement.

De son côté, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, a abondé sensiblement dans le même sens au cours d'une courte allocution, prononcée en français et en anglais au Pavillon québécois de Terre des hommes où son ministère recevait les festivaliers jeudi soir dernier, la compagnie Franche de la Marine en tête. M. Clément Richard a souligné l'aspect "ouverture

sur le monde" que représente un tel festival.

Un coup de Jarnac à Québec

Seule ombre à ce tableau presque trop idyllique: la façon cavalière avec laquelle Serge Losique a retiré du programme du festival le film "Edith et Marcel" du cinéaste Claude Lelouch, annulant ainsi la visite de Lelouch et de sa compagne Evelyne Bouix au Québec et portant ainsi préjudice au jeune festival international de Québec 83, au cinéma Cartier.

M. Losique prétend que, en présentant commercialement à Québec le film de Lelouch, avant son visionnement à Montréal au festival de Montréal, le distributeur du film violait un règlement de la Fédération des festivals internationaux de cinéma. Ceci demeure sujet à interprétation. Habile et très vite sur ses patins, M. Losique aurait pu trouver une accommodation au profit de tous.

Il semblerait que le "petit Napoléon" du festival de Montréal voie d'un très mauvais oeil la tentative du cinéma Cartier et de l'Association des distributeurs indépendants du Québec de créer à Québec un festival

d'envergure internationale. Il a déclaré au représentant du SOLEIL qu'il était à mettre sur pied pour Québec un événement cinématographique parallèle au festival de Montréal.

Il présenterait chaque début septembre, au Grand théâtre de Québec, une sélection des films du festival de Montréal. "Peut-être pas cette année, mais sûrement l'année prochaine", dit-il.

M. Losique affirme qu'il a reçu l'appui du ministre Clément Richard en ce sens. Ceci tuerait dans l'oeuf le festival des distributeurs indépendants de Québec.

Le cinéaste français Jean Becker a dit au représentant du SOLEIL qu'il avait été question qu'il se rende à Québec, samedi dernier, pour assister à la présentation de son film au Cartier et ainsi pouvoir saluer les spectateurs. M. Losique, selon M. Becker, lui aurait déconseillé de le faire invoquant d'hypothétiques obligations au festival de Montréal. (Information prise, M. Becker est quand même venu à Québec).

Les cinéphiles de Québec, avides et connaisseurs, mériteraient mieux que les reliefs du plantureux repas cinématographique que présente le FFM.

Un "grand prix" contesté

MONTREAL (d'après PC) — En compétition officielle, le jury que présidait Marie-Christine Barrault a couronné le Grand Prix des Amériques "The Go Masters", des Japonais Junya Sato et Duan Jishun. Le film raconte une partie de go qui dure des décennies, sur fond de péripéties militaires.

Une Ginger Rogers ultrablonde est venue remettre le prix aux représentants des gagnants

japonais. La compagne de plateau de Fred Astaire et Gene Kelly venaient tout juste de remettre ce prix, qu'une poignée de spectateurs ont fait savoir leur désaccord.

"Ils ne savent pas choisir", "Gang d'épais", a-t-on pu entendre en plus de quelques huées éparses.

Un prix spécial a été décerné à Benvenuto, du Belge André Delvaux, avec Fanny Ardant et

Vittorio Gassman. Le prix du film le plus populaire est allé à Carmen, de Carlos Saura, et Les Dieux sont tombés sur la tête, de Jamie Uys, un film du Botswana.

Lorsque le distributeur René Malo est venu chercher le trophée pour les Dieux, on s'est permis le gag suivant: en prime, M. Malo a reçu une bouteille vide de coca-cola. En effet cet objet a une certaine importance dans le film de M. Uys.

"Bonheur d'occasion", du mauvais cinéma

par Louis-Guy LEMIEUX

MONTREAL — Le film "Bonheur d'occasion" du cinéaste Claude Fournier, d'après le roman célèbre de Gabrielle Roy, qui clôturait le 7e Festival des films du monde, hier, à la Place des Arts, a bénéficié d'un lancement exceptionnel à Montréal pour sa première nord-américaine.

Cocktail remarqué pour le marché du film, conférence de presse, dimanche à l'hôtel Hyatt, à la meilleure heure, visionnement public aussi dimanche, en matinée, dans deux salles du cinéma Parisien pour le large public.

"Bonheur d'occasion" avait connu sa première mondiale à Moscou il y a quelques semaines, où, selon la productrice Marie-Josée Raymond, il aurait obtenu un grand succès. Le film clôturera aussi le Festival international de Québec, au Cartier, jeudi prochain. Il sera de même au Festival compétitif de Toronto dans quelques semaines.

Le film est intéressant au niveau de sa formule de production dans le sens que pour la première fois, au Canada, on a tourné une version française et une version anglaise différentes signées et produites par les mêmes gens. Le sujet fait aus-

si l'objet d'une mini-série pour la télévision anglaise et française.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le réalisateur Claude Fournier a rendu un hommage ému à la romancière Gabrielle Roy en disant qu'en apprenant sa mort à Moscou, les représentants du film avaient "fondu en larmes" tant ses personnages avaient marqué ses principaux artisans. Rappelons que la comédienne Marilyn Lightstone a obtenu au Festival de Moscou le prix d'interprétation féminine. Claude Fournier, le réalisateur, a aussi dit que Gabrielle Roy avait accepté le scénario mais n'y avait pas participé.

Marilyn Lightstone joue de façon remarquable le rôle de la mère de Florentine Lacasse Mireille Deyglun, épouse d'Arzarius Lacasse (Michel Forget) épatant dans ce rôle dramatique.

Le film, déjà vendu en salle et à la télévision au Canada, avant même le début du tournage, s'annonce comme un succès commercial. Il pourrait cependant décevoir ceux qui ont lu et aimé le roman de Gabrielle Roy.

Le roman "Bonheur d'occasion" était et est encore un merveilleux roman populiste de la qualité d'un "Jacquie Croquant". On pouvait à l'époque de sa publication y trouver une

filiation avec l'oeuvre d'un Emile Zola.

Le film réduit le roman à un mélodrame misérabiliste et larmoyant. Le genre mélo a ses lettres de noblesse au cinéma. Le roman de Gabrielle Roy méritait mieux que cela.

Le film "Les Plouffe" de Gilles Carle, en guise d'exemple, prolongeait magnifiquement le roman de Roger Lemelin. Le film de Claude Fournier diminue la dimension sociale et littéraire de l'oeuvre de Gabrielle Roy.

A l'occasion d'une adaptation cinématographique, trop respecter la lettre d'un roman est souvent la meilleure façon de le trahir.

Pour moi, "Bonheur d'occasion" est un bon mélo et du mauvais cinéma.

Manifestement, si ce film ne s'appuyait pas sur la réputation du roman et de la romancière Gabrielle Roy, il n'aurait aucun intérêt ni cinématographique, ni artistique, ni financier, ni quoi que ce soit.



L'actrice américaine Ginger Rogers, en compagnie du producteur japonais (à gauche) Masumi Kanamaru, et du directeur Duan Ji-Shun, dont le film "Go-Masters" a remporté la palme du Festival des films du monde.

demain à
Exposition provinciale de Québec
11h00 Ouverture des pavillons, des manèges et du zoo McDonald
12h00 Ouverture du Salon du Black Jack (Pavillon des Arts)

le centre de danse
LES BALLETS JAZZ
JAZZ CLASSIQUE
AERO JAZZ - ENFANT OU ADULTE
SESSION AUTOMNE
du 5 septembre au 15 décembre
INSCRIPTION à compter du 22 août
Nouvelle adresse:
880, Père Marquette,
Québec
(angle Belvédère)
687-3081
Responsable du secteur classique:
DOMINIQUE TURCOTTE
Ancien professeur du Ballet national de Toronto
Permis du ministère de l'Éducation 749889

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

WARGAMES
CINÉMA 1
HORAIRE: 19h00 et 21h00
Un nouveau genre de jeu.

MR. MOM
CINÉMA 2
HORAIRE: 19h30 et 21h30
Michael Keaton et Teri Garr nous offrent les "momans" les plus drôles de l'été au cinéma.

LE RETOUR DU JEDI
CINÉMA 3
HORAIRE: 19h15 et 21h15
LA GUERRE DES ÉTOILES (Laissez-passer non valables)

Flashdance
CANADIEN
HORAIRE: 19h15 et 21h15
It's as far as you can go.

STAR TREK II: LE COLÈRE DE KHAN
STE-FOY 2
HORAIRE: 19h15, 21h15, 23h15
Au bout de l'univers la vengeance se déchaîne.

6 SUÉDOISES À LA POMPE
STE-FOY 3
HORAIRE: 19h15, 21h15, 23h15
Un service plus que complet.

Edith et Marcel
STE-FOY 1
HORAIRE: 14h00, 17h05, 20h10
Un film de CLAUDE LÉLOUCH

CINE PARCS
OUVERT TOUS LES SOIRS À 19:00 h
la projection débute au crépuscule

BEAUPORT 1
Y-A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION
HORAIRE: 19h00, 21h30

BEAUPORT 2
CLINT EASTWOOD
HORAIRE: 19h00, 21h30

BEAUPORT 3
LE SANG DU SOUS-SOL
HORAIRE: 19h00, 21h30

COLLINE 1
DEUX FILLS CHÈZ LE PÈRE
HORAIRE: 19h00, 21h30

COLLINE 2
JAMES BOND 007
HORAIRE: 19h00, 21h30

OCTOPUSSY
FRONTENAC 2
HORAIRE: 19h00, 21h30

CHEECH & CHONG
FRONTENAC 1
HORAIRE: 19h00, 21h30

MERYL STREEP
LE CHOIX DE SOPHIE
HORAIRE: 19h00, 21h30

TRON
CANARDIERE
HORAIRE: 19h00, 21h30

arts et spectacles



Isabelle Adjani joue dans "Mortelle randonnée" (mardi, 21h30) de Claude Miller, ainsi que dans "L'été meurtrier" (notre photo) de Jean Becker, (jeudi, 18h45).

Déjà, des projets pour l'an prochain

par Léonce GAUDREAU

La réaction du public québécois à ce premier Festival international du film est telle que son directeur général, Bruno Bégin (également propriétaire du cinéma Cartier), fait des projets pour l'an prochain.

On a enregistré une assistance moyenne de 500 personnes pour les neuf premières représentations. Jusqu'à présent, un film a été projeté à "guichets fermés" soit "Furyo" du Japonais Nosaka Oshima. Il a aussi fait fureur à Montréal.

"Les dieux sont tombés sur la tête" du Sud-Africain Janie Uys a attiré l'attention. Accueilli dans un relatif silence (surprenant) en soirée d'ouverture par un public en grande partie venu sur invitation particulière, ce film déconcertant réalisé par un Blanc avec comme fond de scène une bouteille de coke tombée en l'Afrique noire a toutefois provoqué un rire soutenu en séance d'après-midi, samedi

après-midi. C'était d'ailleurs une bonbonne de présentation qui lui convenait mieux.

Le succès est évidemment assuré au film québécois de Claude Fournier "Bonheur d'occasion", puisque c'est déjà complet, comme ça le sera peut-être dans les prochaines heures pour "Mortelle randonnée" (mardi, 21h30) du réalisateur Claude Miller qui a fait "Garde à vue" avec Serrault et Ventura.

Miller vous ramène Serrault avec cette fois la belle Isabelle Adjani.

Donc, malgré l'incident d'ouverture (l'absence de Claude Lelouch, grâce à la générosité de M. Losique et la trop grande hâte de son distributeur Didier Farré) et l'échec relatif de la soirée populaire d'ouverture au vieux port de Québec, ce premier festival connaît un succès.

Bruno Bégin l'explique par la qualité de la programmation, en notant au passage que la plupart des gros succès de salle du

Festival des films du monde de Montréal sont des films fournis par des distributeurs québécois indépendants, c'est-à-dire ceux qui alimentent en exclusivité le festival de Québec. D'ailleurs, 15 des 26 films présentés ici ont également pris l'affiche à Montréal.

La réaction du public incite déjà la direction du festival à penser à l'an prochain. Notamment, à trouver des moyens d'obtenir une meilleure collaboration des dirigeants du festival de Montréal. Et s'il le faut, Bruno Bégin est prêt à leur forcer la main. Par exemple, par des commanditaires tel que Air Canada ou en allant chercher l'appui du ministère des Affaires culturelles.

Pour le moment, il ne craint pas outre mesure les projets de M. Losique de venir diriger lui-même ici une version québécoise de son festival. "Il aurait pu y songer avant", de commenter M. Bégin.

En "première canadienne"

Ce soir, du très très grand Bergman

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM - QUEBEC 83

Léonce Gaudreault

Tout n'est que théâtre, que représentation. Nous jouons, trop souvent, les rôles selon une distribution imposée par d'autres. Le côté mordant de la vie commence au moment où l'être occupe et jouit pleinement de son libre-arbitre.

C'est ici que commence et termine Ingmar Bergman. Son 44e film, paraîtrait-il son dernier. Un film de 188 minutes (oui, 3h08) qu'il ne faut absolument pas rater. "Fanny et Alexandre" plaira évidemment aux "inconditionnels" du réalisateur suédois parce que celui-ci, par un art consommé exceptionnel pour ce présumé dernier film, autobiographique, nous fait lui pardonner les doutes ou les sueurs froides qu'il avait pu faire transpirer en nous dans quelques-uns de ses films.

Oui, pouvait-on dire avec la certitude et l'assurance de l'expert en ce dimanche matin de projection de presse, nous avions raison d'aimer Bergman. Sans motif autre que, par exemple, Les fraises sauvages et Cris et chuchotements.

C'est rassurant pour ses propres goûts que de savoir maintenant avec certitude que Bergman est un grand cinéaste et que, de surcroît, il peut nous rendre en 3 heures la densité d'être qui luttent. (Y compris dans leurs conforts d'aristocrates). Qui gagnent, parce qu'ils luttent, comme le notait Michel Chion dans les Cahiers du cinéma, à propos de ce dernier Bergman.

L'histoire, c'est un peu celle de Bergman, son enfance avec ses deux pères. Le premier, homme de théâtre, le vrai. Le deuxième, par adoption (remariage de sa mère), un homme d'église, lugubre. Le blanc et le noir, la vie et la mort. Mais c'est la vie qui triomphe. Ou peut-être n'est-ce que le rêve?

Cet exposé est peut-être trop obscur pour être convaincant. Peu importe, fiez-vous tout de même au talent de Bergman. Ne serait-ce que pour la qualité des images. Des tableaux, des fresques. Mais, il y a plus, tous ses comédiens sont crédibles, jusqu'au dernier serviteur (et ils

sont nombreux dans ce monde aristocratique du 20e siècle).

Un film à voir, à voir, ce soir à 21h30. On pourrait même inviter nos amis de Montréal à venir à Québec, car il s'agit d'une première canadienne.

Et les autres

La crédibilité des personnages, commentait un confrère au visionnement de "Fanny et Alexandre", c'est exactement ce qui manquait à "Edith et Marcel", ce film de Claude Lelouch qui ouvrait le festival de Québec. Léo Munger était beaucoup plus convaincant, paraît-il. Mais je n'ai pas vu ce film, pas plus que je n'ai tenté de voir "Les uns et les autres", ceci dit avec le plus grand respect dû à son vaste public.

N'ayant vu aucun autre film avant la projection publique, s'arrête ici la partie-annonce. Mais on (LGL) dit que "Pourquoi l'étrange M. Zolock..." du réalisateur québécois Yves Simoneau est à voir (lundi, 18h30).

A noter pour demain une intervention au programme. A 14h, ce sera "L'homme blessé" de Patrice Chéreau. C'est l'histoire de la passion vécue par deux hommes. Suivra, à 16h30, "Hécate" de Daniel Schmid, un film tourné au Maroc sur la vie d'un diplomate sombrant dans un amour éperdu pour une femme, évidemment belle.



Le jeune Alexandre aux prises avec le lugubre pasteur Vergerus, son père adoptif. Des personnages denses et crédibles, comme l'est aussi la soeur Fanny par sa présence discrète.

télé- horaire

Position
2 CFCM (4) Québec
3 CKMI (5) Québec
4 Informations Quotidiennes
5 Météo
6 CBVT (11) Québec
7 WCAX (3) Burlington (CBS)
8 CIVQ (15) Radio-Québec
9 Inter-Vision (comm.)

Position
10 TVFQ (99)
11 Guide Horaire Local
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 WVMY (22) Burlington (ABC)
14A Télé-Information
15B Services assistés par ordinateur
16C CKSB (9) Sherbrooke
17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)

Position
18E CHLT (7) Sherbrooke
19F CKTM (13) Trois-Rivières
20G WCFE (57) Plattsburgh (PBS)
21H Chambre des Communes
22I Assemblée Nationale
23J Télé-Reportage
24K Affaires Publiques
25L Cours

Position
26M Enfants et Jeunesse
27N Arts et spectacles
28O Télé-Payante - service culturel
29P TVEC/service national québécois
30Q Premier choix/service national français
31R First choice/service national anglais

Consultez également
TÉLÉ SOLEIL
...votre horaire complet!

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Soleil.

□ Emission sous-titrée, codée pour les malentendants.

lundi

12h00
3 The News
5 The Midday News
5p The Facts of Life □
12 Hi-noon
22 Family Feud
57 Mr. Rogers' Neighborhood
12h02
5 Heritage
12h10
3 Across the Fence
4 Aujourd'hui... 12h15
7 Le monde
12h25
9 A la ferme
11-13 Le téléjournal
12h30
3 The Young and the Restless
4 Votre amie Suzanne
5 Wok with Yan
5p Search for Tomorrow
7 Cinéma sur demande: "La charge des Co-saques". It. 1961.
9-11-13 Le grand circuit
12 Pulse 12:30
22 Ryan's Hope
57 Electric Company
99 Les jeux de 20 heures
13h00
5-22 All my Children
5p Days of Our Lives
9-11-13 Le temps des choix
12 The Alan Thicke Show
57 Evening at Pops
99 Boîte aux lettres
13h30
3 As the World Turns
9-11-13 Reflets d'un pays
14h00
4-7 Ciné-Quiz: "Gor-

don, chevalier des mers". It. 1961.
5 Take 30 from...
5p-12 Another World
22 One Life to Live
57 Masterpiece Theatre □
99 Télé-Foot
14h30
3 Capital
3 Coronation Street
9-11-13 Cinéma: "Les vacances de Désiré Lafarge". Fr. 1978.
15h00
3 Guiding Light
5 Canadian Reflections
5p Tom & Jerry and Friends
12-22 General Hospital
57 Singing with Cindy
99 Ces chers disparus
15h30
57 Mr. Rogers' Neighborhood
99 L'académie des neuf
16h00
3 The Beverly Hillbillies
4 Les satelliopettes
5 Do It For Yourself
7 Adèle
9-11-13 Félix et Cibolette
12 Super Pay Cards
22 The Flintstones
57 Sesame Street □
16h05
99 Le Théâtre de Bouvard
16h15
99 Actualités régionales
16h30
3 The Waltons
4 Skippy le kangourou
5 All in the Family
5p More Real People
7 Le rétro
9-11-13 Albator, le corsaire de l'espace
12 Take a Break
22 Gilligan's Island
16h37
12 Family Feud
17h00
4 Québec estival
5-12 The Price is Right
5p Little House on the Prairie
7 Mission: Impossible
9-13 Cinéma de 17 heures: "Alerte à la bombe". E.-U. 1972.
11 Angie
22 Happy Days Again
57 Electric Company
99 L'île aux enfants

17h20
99 Croque-vacances
17h30
3 Alice
11 La vie secrète des animaux
22 WKRP in Cincinnati
57 High Feather
17h45
99 Histoire d'en rure
17h59
3 Vermont Lottery Live
18h00
3 The News
4 Aujourd'hui... 18h00
5 Newswatch
5p Nightly News on 5
7 Le monde
11 Ce soir... de Québec
12 Pulse
22 News Center 22
57 Humanities Through the Arts
99 Le bar de l'été
18h10
11 Nouvelles régionales
18h25
11 Nouvelles du sport
18h30
4-7 Forum
5p NBC Nightly News
11 Portraits de révolutionnaires
22 ABC World News Tonight □
57 Antiques and Americana
99 Des chiffres et des lettres
R.-Q. Les p'tits plats du Québec
18h40
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe
18h55
9 Météo
18h57
11 Carnet d'été
19h00
3 CBS Evening News with Dan Rather
5 Look! It's Music
5p Billy Graham
9-11-13 Le vagabond □
12 M.A.S.H.
22 Charlie's Angels
57 The Nightly Business Report
99 Aujourd'hui la vie
R.-Q. National Geographic
19h29
4-7 La Quotidienne
19h30
3 Family Feud

4-7 Un monde en folie
5 Happy Days
9-11-13 Du tac au tac
12 Thrill of a Lifetime
57 The MacNeil / Lehrer Report
20h00
3 Square Pegs
4-7 L'homme de Vienne
19h00
5 Hangin' in □
5p Love, Sidney
9-11-13 Télé-Sé-lection: "Une robe noire pour un tueur". Fr. 1980.
12 Snow Job
22 The ABC Monday Night Movie: "On Her Majesty's Secret Service". G.-B. 1964.
57 Great Railway Journeys of the World
99 Les jeux de 20 heures
R.-Q. Station soleil. Coanimé: Chantal Jolys. Inv.: Michel Rivard, Paul Piché, Claude Fournier, cinéaste et "Charles Aznavour".
20h30
3 The Best of Times
5 Anka
5p Family Ties
12 Bizarre □
99 Boîte aux lettres
21h00
3 M.A.S.H.
4-7 Marisol
5p NBC Monday Night at the Movies: "The Godfather Part II". E.-U. 1974.
12 CTV Monday Night Movie: "Killing". E.-U. 1981.
57 Films For a Summer Night: "The Human Comedy". E.-U. 1943.
R.-Q. Cinéma: "La beauté du diable". Fr. 1949.
21h30
3-5 Newhart
4-7 Les Moineaux et les Pinsons
22 Télé-Foot
22h00
3 Cagney & Lacey
5 The Big Band
5 The National
9-11-13 L'avenir du futur
22h22
5 The Journal

22h30
4-7 Les nouvelles TVA
9-11-13 Le téléjournal
99 Aventures inattendues
22h35
R.-Q. Station soleil
22h37
4 Aujourd'hui... 22h37
7 Le monde régional
22h55
9 Le 9 vous informe
11 Le téléjournal régional
13 Le 13 vous informe
23h00
3-5p-12 News
4 Les sports
5 The National Update
22 News Center 22
57 Monty Python's Flying Circus
99 L'académie des neuf
23h05
5 Québec Today
9-11-13 Nouvelles du sport
23h15
4-7 La couleur du temps
9-11-13 Les Claudine
23h21
12 Pulse
23h30
3 Hawaii 5-0
4 Cinéma sur demande: "La charge des Co-saques". It. 1961.
5 Barney Miller
5p The Tonight Show
7 Cinéma: "Le grand Niagara". E.-U. 1974.
22 ABC News Nightline
57 PBS Late Night
23h35
99 Le Théâtre de Bouvard
23h50
99 Actualités régionales
00h00
5 Music with Marc Legrand
12 Cinema 12: "The Seduction of Miss Leona". E.-U. 1980.
22 Sign Off
00h30
3 The Muppet Show
5p Late Night with David Letterman
57 The Nightly Business Report
00h45
9-13 Fin des émissions
11 La victoire allée en Europe et en Asie (n/b)
01h00
3 Sign Off

mardi

05h30
22 Jim Bakker
06h00
3 CBS Early Morning News
12 University of the Air
06h30
5p NBC News at Sunrise
12 Romper Room
22 The Jimmy Swaggart Show
07h00
3 CBS Morning News
5p The Today Show
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
57 To Life
07h15
57 A.M. Weather
07h30
57 Sesame Street □
08h30
57 Mr. Rogers' Neighborhood
09h00
3 Hour Magazine
5p Morning Stretch
12 Morning Exercises
22 I Love Lucy (n/b)
57 Sesame Street □
09h15
7 Gronigo & Cie
09h30
5p Welcome Back, Kotter
12 What's Cooking
22 The Honeymooners
99 L'île aux enfants
09h45
7 Skippy le kangourou

09h50
99 Croque-vacances
10h00
3 The New \$25,000 Pyramid
5p Diff'rent Strokes
12 Headline Hunters
22 The Dick Van Dyke Show (n/b)
57 Electric Company
10h10
5 Music with Marc Legrand
12 Sign Off
10h15
5 Friendly Giant
7 Les satelliopettes
9-11-13 En mouvement
99 Histoire d'en rure
10h30
3 Child's Play
5 Mr. Dressup
5p Sale of the Century
9-11-13 Les Floups
12 That's Life
22 Bewitched
57 High Feather
99 Le bar de l'été
10h45
7 Votre amie Suzanne
9-11-13 Oum, le dauphin blanc
11h00
3 The Price is Right
5 Sesame Street
5p Wheel of Fortune
9-11-13 De bien belles choses
12 The Mad Dash
22 Too Close For Comfort
57 Spokesman
99 Des chiffres et des lettres
11h10
4 Musique Marc Legrand
11h15
4 Dessins animés
11h30
4 De tout de tous
5p Dream House
9-11-13 Gaspard et les fantômes
12 Definition
22 Loving
57 Square Foot Gardening
99 Aujourd'hui la vie
11h55
9 Jovi de 9
11 L'âge de l'énergie
13 CKTM avec vous

12h00
3 The News
5 The Midday News
5p The Facts of Life □
12 Hi-noon
22 Family Feud
57 Mr. Rogers' Neighborhood
12h02
5 Country Report
12h10
3 Across the Fence
12h15
4 Aujourd'hui... 12h15
7 Le monde
12h25
9 A la ferme
11-13 Le téléjournal
12h30
3 The Young and the Restless
4 Votre amie Suzanne
5 Wok with Yan
5p Search for Tomorrow
7 Cinéma sur demande: "La chasse aux mares". It. 1966.
9-11-13 Le grand circuit
12 Pulse 12:30
22 Ryan's Hope
57 Electric Company
99 Les jeux de 20 heures
13h00
5-22 All my Children
5p Days of Our Lives
9-11-13 Le temps des choix
12 The Alan Thicke Show
57 National Geographic
99 Votins, votins
13h30
3 As the World Turns
9-11-13 Reflets d'un pays
13h55
99 Couleurs de la vie, vie de la couleur
14h00
4-7 Ciné-Quiz: "L'île aux enfants". E.-U. 1977.
5 Take 30 from...
5p-12 Another World
22 One Life to Live
57 Masterpiece Theatre □
14h30
3 Capital
3 Coronation Street
9-11-13 Cinéma: "Salut l'artiste". Fr. 1973.

99 Rabelais ou le propre de l'homme
15h00
3 Guiding Light
4 Les satelliopettes
5p Tom & Jerry and Friends
12-22 General Hospital
57 Singing with Cindy
15h30
57 Mr. Rogers' Neighborhood
99 L'académie des neuf
16h00
3 The Beverly Hillbillies
4 Les satelliopettes
5 Do It For Yourself
7 Adèle
9-11-13 Félix et Cibolette
12 Super Pay Cards
22 The Flintstones
57 Sesame Street □
16h05
99 Actualités régionales
16h30
3 The Waltons
4 Skippy le kangourou
5 All in the Family
5p More Real People
7 Justice pour tous
9-11-13 Albator, le corsaire de l'espace
12 Take a Break
22 Gilligan's Island
16h37
12 Family Feud
17h00
4 Québec estival
5-12 The Price is Right
5p Little House on the Prairie
7 Mission: Impossible
9-13 Cinéma de 17 heures: "Jerry la grande gueule". E.-U. 1967.
11 L'aventure de la vie
22 Happy Days Again
57 Electric Company
99 L'île aux enfants
17h20
99 Croque-vacances
17h30
3 Alice
22 WKRP in Cincinnati
57 High Feather
17h45
99 Histoire d'en rure
17h59
3 Vermont Lottery Live

OÙ ALLER À QUÉBEC...ET DANS NOS RÉGIONS

cinéma

CANADIEN (Place Laurier, 654-9922) Flashdance (5), 19h15, 21h15, 14 ans. Adm.: \$5; \$4,50 14-17 ans.

CANADIEN (Galerias Canadiennes, 661-8575) Tron (3), 21h10. Les yeux de la forêt (4), 19h40, 14 ans. Adm.: \$4,75; \$3,75 14-17 ans; \$2 âge d'or.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) Festival international du cinéma (voir colonne spéciale à cet événement).

GALERIES DE LA CAPITALE (5) (5401 des Galeries, 625-2455) Salle 1: Monsignore (5), 18h15, 20h45, 14 ans. Salle 2: Le retour de Jodi (4), 19h45, 14 ans. Salle 3: Le retour de Jodi (4), 18h30, 16h30, 14 ans. Salle 4: La mort au bout de la route (4), 21h20. La jungle en folie (6), 19h30, 14 ans. Adm.: \$4,75; \$4,25 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Chaque salle.

LIDO (837-2272) L'homme

des cavernes (5), 19h30. Octopussy (4), 21h. Tous. Adm.: \$4,50; \$3,50 moins de 20 ans; \$1,50 âge d'or et moins 14 ans.

MIDI-MINUIT (252, St-Joseph est, 522-2828) Filles à tout faire (-) 13h35, 16h40, 19h45. Infirmières serviables (-) 14h30, 17h35, 20h40. Brouettes infernales (-) 15h30, 18h35, 21h40, 18 ans. Adm.: \$4,50.

ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Dauphin: Le choix de Sophie (3) 14h15, 17h15, 20h15, 14 ans. Frontenac: Faut se faire la malle (5) 15h40, 19h35. Pot de problème (-) 13h55, 17h40, 21h35, 14 ans. Frontenac: 2: Octopussy (4) 14h, 16h30, 19h, 21h30, 14 ans. Adm.: \$4,75; \$3,75 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans et âge d'or, chaque salle.

PARIS (Place d'Youville, 694-9591) Salle 1: L'arme absolue (5) 13h30, 18h30, 20h30. Superman III (4) 15h30, 20h30. Tous. Salle 2: Tootsie (3) 13h,

16h55, 21h, 14 ans. Salle 3: Sybille (-) 12h30, 16h10, 19h50. Rêveries et fantasmes (-) 13h40, 17h25, 21h05. Jeux galants (-) 15h, 18h40, 22h20, 18 ans. Adm.: \$5; \$2,50 âge d'or, chaque salle.

PLACE QUEBEC (525-4524) Salle 1: War Games (v.o.a.) (4) 19h, 21h. Tous. Salle 2: Mister Mom (v.o.a.) (-) 15h30, 18h30, 21h30. Tous. Adm.: \$5; \$4,50 14-17 ans, pour chaque salle.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: Edith et Marcel (-) 14h, 17h05, 20h10. Tous. Salle 2: Star Trek 2: La colère du Khan (4) 12h55, 15h, 17h05, 19h10, 21h55, 18h35, 21h20. Châties ravageuses (-) 14h50, 17h30, 20h15, 18 ans. Adm.: \$4,75; \$4,25 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans, chaque salle.

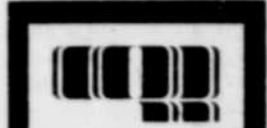
SAINT-ROMUALD (839-6553) Le retour du Jodi (4) 19h30, 22h00, en cavale (-) 21h45. Tous. Adm.: \$4,50;

\$3,50 étud. 14-20 ans; \$2 âge d'or.

CINE-CLUB LA POU-DRIERE (100 rue St-Louis, 694-7016) Action: The October Crisis of 1970 (-) 19h. Les événements d'octobre 1970 (-) 20h30. Tous. Gratuit.

CINE-PARCS Ouverture à 18h; projection au crépuscule. Adm.: \$4,50; gratuit pour les moins de 13 ans. BEAUFORT (boul. de la Capitale, autoroute 40, 667-5362) Beaufort 1: La vengeance des fantômes (v.f. de Poltergeist) (3) Victor, Victoria (4) 14 ans. Beaufort 2: Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion no 2 (6). Les aventuriers de l'arche perdue (4), 14 ans. Beaufort 3: Le monde selon Garp (3). Blade Runner (3) 14 ans. DE LA COLLINE (Saint-Nicolas, sortie 311, route Demers, 521-0778) Coline 1: Halloween III - Le sang des sorcières (5). L'effroyable créature (the Thing) (4) 14 ans. Coline 2: Deux flics chez les folles (-) Brilantine 2 (5) 14 ans.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM QUÉBEC 1983



Lundi: 13h30 — Et la tendresse... Borda no 2 (-). France 1983. Réalisé par Patrick Schulman. La rencontre d'une animatrice de radio avec deux peintres loufoques tourne au délire tenté de libération et d'humour. * Primeur à Québec.

16h — Légitime violence. France 1982. Réalisé par Serge Leroy. Int.: Claude Brasseur. Désespéré par la mort de sa mère, sa femme et sa fille, un homme se rend aux raisons d'un fanatisme de l'autodéfense et traque les coupables. * Primeur au Canada.

18h30 — Pourquoi l'étrange M. Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée? Québec 1983. Réalisé par Yves Simoneau. Int.: Jean-Louis Millette, Michel Rivard. Documentaire humoristique mettant en scène des dessinateurs de bandes dessinées belges, français et québécois de ces dernières années. * Primeur à Québec.

20h30: Fanny et Alexandre (-). Suède 1982. Réalisé par Ingmar Bergman. Fanny et Alexandre grandissent dans le luxe en ce début du XXe siècle. Mais à la mort de leur père, ils doivent suivre leur mère qui s'est remariée avec un pasteur, homme sinistre et rigide qui veut leur imposer son autorité. * Primeur au Canada.

Mardi: 14h — Hécatie maîtresse de la nuit (-). France-Suisse 1982. Int.: Bernard Giraudeau. Réalisé par Daniel Schmid. Un jeune et séduisant diplomate tombe sous l'in-

fluence d'une femme dont il devient éperdument passionné au point de négliger son travail. * Primeur à Québec.

16h30 — L'homme blessé (-). France 1983. Réalisé par Patrice Chéreau. Etouffé par sa famille, un jeune homme est foudroyé par un autre homme, violent et mystérieux, rencontré dans une gare. * Primeur à Québec.

19h — Le retour de Martin Guerre (-). France 1982. Réalisé par Daniel Vigne. Après avoir disparu pendant 8 ans, un homme rentre dans son village natal pour y retrouver sa famille. Reconnu d'abord, il éveille cependant les soupçons du jour où il réclame le bénéfice de ses terres. * Primeur à Québec.

21h30: Mortelle randonnée (-). France 1983. Réalisé par Claude Miller. Un détective intuitif poursuit un mystérieux criminel qu'il identifie à sa propre fille. * Primeur à Québec.

Exposition provinciale de Québec

Parc de l'Exposition, av. du Colisée. Adm.: \$5 pour les 6 à 65 ans; \$3 pour les 1 à 5 ans; gratuit pour les moins de 1 an, les handicapés en chaise roulante et le troisième âge. Incluant 70 manèges, gratuits. Stationnement: \$3. Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h. Les pavillons comportant des expositions seront accessibles au public de 11h à 23h.

Les heures d'opération des différents manèges seront de 11h à 19h, sauf les vendredis et samedis soir jusqu'à minuit. Le Salon du black-jack sera ouvert de midi à minuit tous les jours.

PROGRAMME LES JOURS

11h00 — Ouverture des pavillons; ouverture des ma-

nèges; ouverture du zoo McDonalds.

12h00 — Ouverture du Salon du black-jack (Pavillon des arts)

13h00 — Jugement d'animaux (Pavillon de la jeunesse) (sauf les 30 août, 4 et 5 septembre).

20h00 — Le monde merveilleux de Walt Disney (Colisée, adm.: \$3) (sauf le mer. 24 août à 20h30 et matinales les 27, 28 août et 3, 4, 5 sept. à 14h; relâche le mar. 30 août).

Lundi, 29 août
20h00 — Spectacle Craven "A" de chevaux attelés (Pavillon de la jeunesse)

20h30 — Spectacle sur la Plaza "Les Beatelemians".

PAVILLON CANADA

— On peut faire un "choix" de carrière au stand d'Emploi et Immigration.
— Possibilité de rencontrer SYMPATIX, robot de sciences et technologie.
— Encan de poissons au stand de Pêches et Océans.

— A compter de ven. 29, spectacles auront lieu à 19h par des groupes de différents pays sur la scène du pavillon.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOLOGIE DE QUÉBEC en collaboration avec la direction des communications de la ville de Québec et des archives municipales, présentera un fichier de plus de 800 noms de familles suédoises. Les gens intéressés pourront obtenir des renseignements sur place, le nom de leur ancêtre, l'endroit d'origine, etc. Au kiosque d'information de la société dans le Pavillon des arts.

variétés

LUC FORTIN QUARTET ce soir et dim. 22h. Bar l'Empire, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Entrée libre.

DELTA BLUES BAND à compter de 22h tous les soirs. Le Figaro, 1011 rue St-Jean. Se termine dim.

DENIS LANGLAIS chantera les 10h, mar. 29h30. Restaurant-motel Orléans, 2941 boul. Ste-Anne. Entrée libre.

DIETER FESS pianiste, chanteur, tous les soirs, sauf le dim. à compter de 22h. Bar La Cade, Quality Inn, 2110 boul. Laurier.

NICOLE NORMAND pianiste de 17h à 21h du lun. au ven. et **PIERRE ROCHE** du lun. au sam. 21h30 au piano-bar. Auberge des Gouverneurs.

LE DUO PRELUDE au Causse du Hilton

LE DUO PRELUDE du lun. au sam. 17h30, Causse du Hilton International, Place Québec.

ALAIN MCDOUGALL et **JOYCE WALSH** du lun. au sam. 21h30. Château Frontenac, 1 rue des Carrières. Entrée libre.

Pour vos communications
LISE DESJARDINS
647-3489

exposition

MUSÉES

MUSÉE DU QUÉBEC, parc des Champs de bataille (643-2150). Ouvert tous les jours de 9h15 à 17h; mer. 9h15 à 23h. Adm. gratuite. Pour les groupes désirant un guide, res. au 643-4103. Mar. au ven. 14h; animateur. Collection jusqu'à 16 oct. Les saisons dans l'art québécois, jusqu'au 9 oct. Galerie d'orfèvrerie. Jusqu'en oct. Ulysse Comtois, 1952-1982. Se termine le 11 sept.

MUSÉE DE CIRE, 22 rue Ste-Anne. Reconstitution des décors représentant des événements de l'histoire canadienne et américaine. Ouvert tous les jours, de 10h à 22h. Adm.: \$2; étud. \$1; enf. \$0,75; âge d'or \$1,50. Prix spéciaux pour les groupes.

MUSÉE DE L'HOTEL-DIEU, 32 rue Charlevoix (692-2492). Patrimoine des sœurs, légué par les archives. Collection de toiles de peintres canadiens, vieux meubles, ustensiles, etc. Ouvert de 9h à 11h et de 14h à 17h. Fermé le dim. matin. Visites de groupes sur rendez-vous seulement.

MUSÉE DU FORT, 10 rue Ste-Anne (692-2175). Tous les jours, 10h à 17h. Adm.: \$2,50; \$1,25 étud.; entrée libre pour les moins de 6 ans. Spectacle Son et Lumière reconstituant l'histoire militaire des six sièges de Québec.

CENTRE MARIE-DE-L'INCARNATION, 12 rue Donatona (692-0964). Meubles et ustensiles de l'époque de Marie de l'Incarnation. Mar. au sam. 9h30 à 12h et 13h30 à 17h; dim. 12h30 à 17h30. Adm.: \$1; étud. \$0,75; enf. 0,25.

CYCLORAMA, Ste-Anne-de-Beaupré (827-3103). L'oeuvre de Paul Philippoteaux, mesure 45 pieds de haut et 360 pieds de circonférence et reconstitue le crucifiement du Christ. 9h à 22h. Adm.: \$2; enf. de 6 à 12 ans \$1; gratuit pour les moins de 6 ans. Prix sujets à changement.

MUSÉE DU PHOTOGRAFIE A CYLINDRES, 9812 av. Royale, Ste-Anne-de-Beaupré. Tél.: 827-5367. Tous les jours de 10h à 20h. Collection de J.-P. Agnand. Adm.: \$2; enfants demi-tarif.

LE MUSÉE DU ROYAL 22e REGIMENT, côte de la Citadelle (694-3563). Musée militaire, 9h à 17h.

VEILLE MAISON DES JESUITES, 2320 chemin des Foulons, Silery. Tél.: 653-4776. Toiles et aquarelles de

Pierre Heymans, peintre Wallon, de 13h à 17h. Jusqu'au 11 sept.

VOUTES DE LA MAISON CHEVALIER, 50 rue Marché-Champain, place Royale. Tous les jours de 9h à 18h. Les communautés religieuses de Québec d'hier à aujourd'hui. Jusqu'au 2 oct.

LES VOUTES DU PALAIS, côte du Palais. Mar. au dim. 12h30 à 18h. "La ville qu'on s'est donnée", 150 ans de régime municipal (1833-1983). Pour visite commentée, rés.: 694-8992. Se termine dim.

MUSÉE DES VOLIGUEURS DE QUÉBEC, Manège militaire. Grande-Allée. Du lun. au dim. de 10h à 18h. Service de guides-interprètes. L'évolution du Régiment des Voligues de Québec à travers leurs uniformes, les armes et les grandes batailles auxquelles ils ont participé.

GALERIES
L'ANCOLE, 53a, av. Bégin, Lévis. Mer. au ven. 13h à 21h; sam. 13h à 17h. Ex. permanente.

ATELIERS-GALERIES GILBERT-PLANTE, 44, côte de la Fabrique. Tous les jours 13h à 18h. Ex. permanente.

BAL DES 4 ARTS, 67, Petit-Champain. Tous les jours 13h à 18h. Ex. permanente.

CAP-DIAMANT, 16 rue Petit-Champain, 2e étage. Tous les jours de 10h à 21h. Ex. permanente.

D'ART ST-LAURENT, 1298 av. Royale, St-Laurent, ile d'Orléans. Tous les jours 10h à 21h. Ex. permanente.

CHALFOUR, 1260 Maguire, Silery. Mar. et mer. 9h30 à 17h30; jeu. ven. 9h30 à 21h; sam. 9h30 à 17h. Ex. permanente.

LE CHIEN D'OR, 8 rue du Fort. Lun. au sam. 9h30 à 17h; dim. 13h à 16h. Ex. permanente.

CHARLOTTE-FRENETTE, 60 av. Royale, St-Charles (Bellechasse). Sam. dim. 12h à 17h. Ex. permanente.

FLEUR DE LYS, 552 boul. Hamel. Lun. au mer. 9h30 à 17h30; jeu. ven. 9h à 21h; sam. 9h à 17h. Artistes québécois.

DESIGN ET METIER D'ART, 89 rue St-Paul. Lun. au mer. 10h à 18h; jeu. ven. 10h à 21h et sam. 10h à 17h. Production récente de la Corporation des artisans. Ex. permanente.

DU MUSÉE, 24 rue Champlain. Mar. au dim. 10h à 17h; mer. 10h à 23h. "Méamorphoses urbaines" de Irénée Bély. Se termine le 11 sept.

GRANDE-ALLÉE, 635 Grande-Allée est. Mar. mer. 19h à 22h; jeu. au sam. 13h à 17h et 19h à 22h; dim. 13h à 17h. Artistes de la galerie.

L'ETRANGE, 252 boul. Charest est. Mar. mer. 11h à 21h. Artistes de la galerie. Se termine le 11 sept.

MAISON BLANCHETTE, 4187 du Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 16h30 et en soirée les jeu. ven. 19h à 21h30. Artistes permanents.

MAISON DU PEINTRE SOLEIL, 1742, 1ère Avenue, coin 18e Rue. Lun. au ven. 11h à 22h; sam. dim. 12h à 21h. Exposition permanente.

MAISON LOUVE, 10 rue Wolfe, Lévis. Mar. au dim. 13h30 à 17h30; jeu. ven. 19h à 21h30. Artistes de la galerie. Exposition permanente.

MAISON WOLFE, 10 rue Wolfe, Lévis. Mar. au dim. 13h30 à 17h30; jeu. ven. 19h à 21h30. Artistes de la galerie. Exposition permanente.

NOUVELLE, 2452 boul. Laurier, Place Sainte-Foy. Heures des magasins. Exposition permanente.

POPULAIRE VICE VERSA, 5 Place Québec. Lun. au mer. 9h30 à 17h30; jeu. ven. 9h30 à 21h; sam. 9h30 à 17h. Ex. permanente.

REFLET DES TEMPS, 38 boul. Champlain. Lun. au jeu. 10h à 17h; ven. sam. dim. 10h à 21h. Emaux d'art, tableaux de Jacine Bussières; poupées de salon et de collection de Michèle Prasil. Tous les ven. 10h à 21h rencontre avec l'artiste-peintre Jacine.

ROCAR, 127 rue St-Paul. Lun. au ven. 13h à 18h; sam. 10h à 17h. Exposition permanente.

STUDIO PIHAY, 53 Petit-Champain. Tous les jours 10h à 22h; dim. 11h à 21h. Exposition permanente.

UNIVERSITÉ

PAVILLON BONENFANT, salle d'exposition bibliothèque 1er étage. Dessins

de Denis Rivier. Tous les jours de 9h30 à 23h; sam. de 10h à 17h30; dim. de 13h à 18h. Se termine le 30 août. A compter du 1er sept.: Guant Lacroix "Lode à l'ove". Se termine le 15 sept.

PAVILLON POLLACK, hall d'entrée no 2 (vitrines). Tous les jours de 9h à 21h. Photographies de la revue annuelle de photos. Se termine le 1er sept.

AUTRES
ARTISANS DU TROISIEME AGE, 29 St-Vallier est. Tous les jours, 10h à 17h, sauf je. soirs 20h et ven. 19h. Fermé le dim. Artisanat, bibelots céramiques, bijoux, tricots, poteries, sculptures sur bois.

ATELIER-BOUQUET, 1408 rue Maguire, Silery. Jeannine Bourret, eaux-fortes. Se termine le 5 sept.

BOUTIQUE POT-EN-CIEL, 27 Petit-Champain. Tous les jours 10h à 21h30. Sculptures et céramiques de Denise Bhière.

BOUTIQUE SEDNA, art inuit, 72 boul. Champlain. Tous les jours 11h à 17h. Sculptures et estampes du Nouveau-Québec et des Territoires du Nord-Ouest.

BRASSERIE LA MEUNIERE, 1720 rue St-Michel, Silery. Antiquités, pièces utilitaires du XIXe siècle.

CAFE LE CHAUSSON DES ANDES, 1432 rue Maguire, Silery. Huiles de Rita R. Lizotte. Se termine le 3 sept.

CAFE LE BILBOQUET, 40 côte du Palais, Manon Bourdon. "Si la réalité de l'objet devenait fiction". Se termine le 1er oct.

CAFE RIEN D'AUTRE, 102 rue St-Cyrille ouest. Photos de Claudel Huot. Se termine le 10 sept.

CAISSE POPULAIRE DE LA COLLINE, 3211 chemin Ste-Foy. Email sur cuivre et aquarelle de Andrée Lebrun. Se termine le 30 sept.

CATHEDRALE ANGLICANE, 31 rue Desjardins. Atelier Plein air du mar. au dim. 12h à 18h. Des artistes travaillent sur place. Se termine le 5 sept.

EDIFICE G, 31e étage, 675 boul. St-Cyrille est ou 1037 de la Chevrotière. Lun. au ven. 10h à 20h; sam. dim. 13h à 17h. La collection "Les Grands voiliers" du journal LE SOLEIL. Se termine le 12 sept.

EGLISE ST-PIERRE, 11e d'Orléans, à la sacristie 9h à 20h. Tous les jours, artisanat des membres de la Corporation des artisans de l'île.

GALERIES CHAGNON, Lévis. Meilleures photographies des photographes professionnels du Québec.

GRAND THEATRE DE QUÉBEC, salle des ex-

positions. Tous les jours de 12h à 17h et de 19h à la fin des spectacles. Exposition Joseph Haydn, 76 documents photographiques sur la vie privée et publique de ce musicien, de son berceau à sa tombe. Du 1er au 28 sept.

MAIRIE MONTMORENCY, 2490 av. Royale, Courville. Tous les jours, 9h30 à 21h30. Photos anciennes de Beaufort. Se termine le 30 sept.

MOULIN DU PETIT PRE, av. Royale, Château-Richer. Tous les jours, 10h à 17h. Photos d'archives de la côte de Beaufort au grenier.

PLACE CARTIER, niveau des restaurants. Six maquettes historiques animées et réalisées par Françoise Bonin. Exposition d'huiles, porcelaines, sculptures sur bois au sous-sol.

RESTAURANT LA CARAVELLE, 681 rue St-Louis. Huiles et pointillisme de Auger Bresse et J. Sylvestre-Cossette. Se termine en sept.

LES CHAMPS ELYSEES, 649 Grande-Allée, Ann Mitchell et Colette Roberge. Huiles et aquarelles.

RESTAURANT LA GOELIE, 2198 av. Royale, St-Laurent, ile d'Orléans. Nicole Pouliot-Deschrochers et Francine Toulouse-Laurière. Aquarelles et les poétiques de Jockel.

RESTAURANT LA GOGAILE, 943 ouest St-Vallier, W. David Leslie "La douceur de la nature en photographie". Se termine le 15 oct.

RESTAURANT DU MAIRIE MAUVIDE-GENEST, 1451 Royale, ile d'Orléans. P. Marois, huiles.

RESTAURANT UMBERTO, 770 de l'Albion. Marie-Josée Genois, huiles. Se termine le 5 oct.

RESTAURANT LATINO-AMERICAIN AYMAR, 432 Maguire, Silery. Josi Clavot, artiste-peintre martiniquaise. Du mar. au sam. à compter de 11h. Se termine le 31 août.

RACHEL MOISAN, 1005 av. Champlain, Silery. Sur rendez-vous, 688-8078. Monique Mercier, Albert Dumouchel et Alex Caro.

STUDIO MORRIS, 41 rue St-Louis, app. 4. Tableaux "Québec-Québec" par Françoise Barre-Ore-wär. Dim. de 20h à 22h.

ARTHABASKA
MUSÉE LAURIER, 16 rue Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h, 13h30 à 17h. Sa relure:

La collection **LES GRANDS VOILIERS** du quotidien LE SOLEIL, qui comprend présentement une vingtaine de posters couleurs qui ont été laminés pour l'occasion, est exposée présentement au 31e étage de l'édifice G. Cette série, qui devrait compter une trentaine d'oeuvres supplémentaires l'an prochain, souligne le rassemblement des Grands voiliers qui aura lieu en juin 1984.

petite maison, sous un projecteur, j'étreins mon mouton empaillé et je chante "Quanto è bella, quanto è cara". C'est un aria charmant, une touchante déclaration d'amour de Nemorino à son Adina. Cet aria n'est pas sans présenter de danger pour un ténor qui n'a pas même la chance de se réchauffer la voix.

L'aria s'achève et l'auditoire se rappelle à moi par ses applaudissements — ce n'est pas le délire mais c'est cordial, presque chaleureux. C'est étrange comme vous pouvez ressentir comment le public réagit à votre art, même avant les applaudissements. C'est une perception presque extra-sensorielle. Je n'ai que rarement été pris au dépourvu par la réaction d'une salle, à la fin d'un aria — par sa froideur, son indifférence ou son enthousiasme effréné. Je peux présenter l'accueil avant qu'il ne se manifeste.

LE MONDE

Une ère a pris fin en Israël

(D'après NYTNS, AFP, UPI) — L'incertitude, la confusion et l'étonnement régnaient toujours hier soir à Jérusalem, près de dix heures après l'annonce du premier ministre israélien, Menahem Begin, de son intention de démissionner du gouvernement aujourd'hui.

Fidèle à son habitude des coups spectaculaires, le fondateur du parti "Herouth" s'est tu pendant les deux premières heures de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, hier, pour finalement indiquer à ses collègues qu'en application de "la loi fondamentale", il avait l'intention, "pour des raisons personnelles", de remettre sa démission.

"Je ne me sens plus capable d'exercer les charges de ma fonction comme un homme ayant mes responsabilités devrait le faire", aurait déclaré M. Begin.

Abasourdis, les ministres ont tenté, sans succès, de le faire revenir sur sa décision. La seule concession

qu'ils ont pu obtenir, c'est un délai de 24 heures, le temps de rencontrer les dirigeants des partis qui forment la coalition gouvernementale.

Plusieurs espéraient encore la nuit dernière que les nombreuses manifestations de soutien qui ont eu lieu, dès l'annonce de ce coup de théâtre, convaincront l'homme sur sa décision.

Mais les médias israéliens qui ont sorti une édition spéciale — une première depuis l'invasion israélienne du Liban — jugeaient définitive la décision de M. Begin.

"Une ère a pris fin ce soir dans l'histoire d'Israël", a déclaré avec gravité le commentateur politique de la télévision israélienne.

Le député Ehoud Ullmert, de la majorité, interviewé à la télévision à sa sortie de la résidence de M. Begin hier soir, a déclaré: "Le premier ministre a été ému aux larmes par les manifestations de soutien spontanées qui ont éclaté à travers le pays. Mais je ne

pense pas qu'il reviendra sur sa décision".

L'ancien ministre de la Défense, le général Ariel Sharon, a affirmé à la radio israélienne: "C'est le pire moment pour démissionner, mais je respecte le désir de paix et de tranquillité de M. Begin."

Dans la soirée d'hier, les médias israéliens annonçaient qu'un nouveau mouvement politique, "Les citoyens pour M. Begin", était né en Israël. Alors que des partisans du premier ministre convergeaient de tous les coins du pays vers sa résidence à Jérusalem pour passer la nuit sous ses fenêtres et l'exhorter à revenir sur sa décision, des campagnes de signatures de soutien étaient lancées dans les grandes villes du pays. "Begin, roi d'Israël, hurrait-on devant sa fenêtre.

Malade et encore peu remis du décès de son épouse, l'année dernière, M. Begin, qui a eu 70 ans le mois passé, avait déjà évoqué cet âge pour un éventuel retrait.

L'invasion israélienne a jusqu'ici coûté la vie à 517 soldats israéliens. Ces nombreux morts causent une grande insatisfaction. Le guerre a occasionné des dépenses qui ont fait croître les taxes tandis que le taux d'inflation a atteint 160 pour 100 l'an dernier.

L'Ebranlé par le massacre de Sabra et de Chatila, M. Begin a vu sa cote de popularité passer de 45 à 30 pour 100 en six semaines.

Les deux crises

L'annonce du départ

prochain de M. Begin survient alors que les Israéliens traversent deux graves crises provoquées par la guerre du Liban.

L'invasion israélienne a jusqu'ici coûté la vie à 517 soldats israéliens. Ces nombreux morts causent une grande insatisfaction. Le guerre a occasionné des dépenses qui ont fait croître les taxes tandis que le taux d'inflation a atteint 160 pour 100 l'an dernier.

L'Ebranlé par le massacre de Sabra et de Chatila, M. Begin a vu sa cote de popularité passer de 45 à 30 pour 100 en six semaines.

Malade et encore peu remis du décès de

son épouse, l'année dernière, M. Begin, qui a eu 70 ans le mois passé, avait déjà évoqué cet âge pour un éventuel retrait.

"On m'a déjà qualifié de terroriste mais je suis un combattant de la liberté", a déjà dit M. Begin. Chaque chose que j'ai accomplie, je l'ai fait pour la liberté du peuple juif qui n'a jamais eu à demander grâce à ceux qui le persécutent."

M. Begin a dû s'y prendre huit fois avant d'amener son parti au pouvoir en 1977. Il avait alors promis de rendre à Israël ses frontières bibliques, ce qui est beaucoup plus que les limites re-

connues internationalement. engageant le prochain gouvernement.

Selon la loi israélienne, M. Begin reste premier ministre tant qu'un successeur n'a pas été nommé. Entretiens, le cabinet ne doit qu'expédier les affaires courantes et ne peut prendre aucune décision en- l'heure par heure.



AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné qu'à une séance du conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 22 août 1983, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

2955 — Concernant le réaménagement de la rue Julien.

2956 — Modifiant le règlement numéro 2937 "Décrétant un emprunt de 1 500 000,00 \$ pour la poursuite de la réalisation du règlement 2860. "Etablissant le programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire connu sous le nom de "Construire à Québec, maintenant", tel que modifié par le règlement numéro 2936".

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec, le 23 août 1983

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

VILLE DE BEAUPORT

avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

10. Que suite à l'assemblée publique de consultation, tenue le 24 août 1983, le conseil municipal de la Ville de Beaufort a adopté les règlements suivants:

83-471, modifiant le règlement d'urbanisme numéro 77-080 dans le but de permettre l'exploitation de salles de jeux électroniques dans les centres commerciaux de plus de 200,000 pieds carrés et avec un accès public à partir d'un mail intérieur;

83-472, amendement le plan de zonage du règlement d'urbanisme numéro 77-080 de manière à agrandir la zone 257-C-23 permettant les usages des groupes commerce 1, 2 et 3 à même une partie de la zone 268-C-29 permettant les usages des groupes résidentiel 4 et commerce 2;

83-473, modifiant le règlement d'urbanisme numéro 77-080 dans le but de permettre l'exploitation de bars-terrasses et de brasseries avec spectacles et danse dans les zones 258-H-18 permettant les usages des groupes résidentiel 1, 2, 3 et 4 et commerce 1 et 2, et 269-C-22 permettant les usages des groupes commerce 1 et 2;

83-474, amendement le plan de zonage du règlement d'urbanisme numéro 77-080 de manière à agrandir la zone 634-H-04 permettant les usages des groupes résidentiel 1, 2, 3 et 4 à même une partie de la zone 635-H-03 permettant les groupes résidentiel 1, 2 et 3;

20. Ces règlements entreront en vigueur après que toutes les formalités d'approbation prévues par la Loi auront été complétées.

30. Que les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des règlements ci-haut mentionnés au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beaufort, durant les heures de bureau.

Donné à Beaufort, ce vingt-cinquième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.



AVIS PUBLIC

SERVICE DE L'AQUEDUC

Avis public est, par les présentes, donné que des offres cachetées, endossées:

"Devis et appel d'offres pour l'exécution des travaux d'aqueduc, d'épuration domestique et pluvial dans le projet du secteur Champlain, phase III, et plus spécifiquement sur les rives, côté de la Montagne, rues Thibault, St-Jacques et Bell's lane, sur une longueur approximative de 400 mètres linéaires".

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec seront reçues jusqu'au jeudi 15 septembre 1983, à 11 h (heure locale). Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formulaires de soumission en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils Hallsley, Asselin & Daigle Inc., 285, chemin Sainte-Foy, Québec G1R 1T5.

Un dépôt de soixante dollars (60\$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Dépôt de garantie exigé: chèque certifié de 50 000\$ ou un cautionnement de garantie (bid bond).

Québec, le 24 août 1983

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, Greffier



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

RMN-83-19189
le mardi
20 septembre 1983
Région Manicouagan
Secteur Sept-Îles

SERVICES DE
DÉNEIGEMENT
AU CENTRE
ADMINISTRATIF ET
DE SERVICES ET AU
POSTE SEPT-ÎLES

Admissibilité:
Principale place
d'affaires au Québec
Garantie de
soumission:
5 000 \$

RME-83-19221
le mardi
20 septembre 1983
Région Mauricie
Aménagement
Tranche

Comité de Lavolette
AMÉLIORATION ET
RECHARGEMENT DE
LA ROUTE D'ACCÈS
À L'AMÉNAGEMENT
À PARTIR DU
"LOT LEPAGE"

Admissibilité:
Principale place
d'affaires au Québec
Garantie de
soumission:
40 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER,
MONTREAL, QUÉ. CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-2895

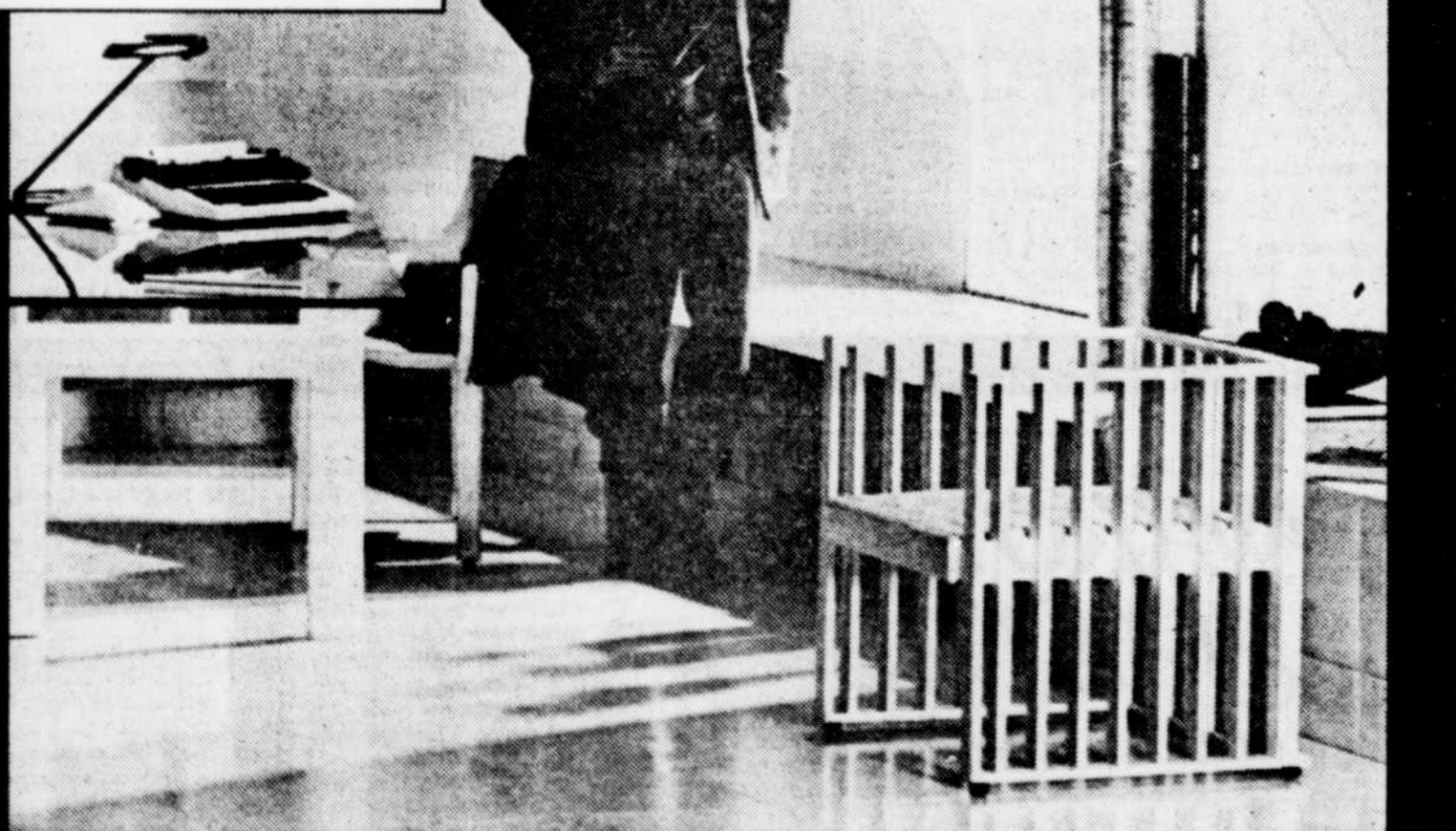
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

Nous vous présentons
les nouvelles tendances
pour votre visage...
COLOR GRAPHICS
d'Estée Lauder!



Cet automne, le maquillage
est planifié dans ses moindres
détails, dans une perspective
nouvelle à l'image de la mode,
élégante et structurée

Les lèvres sont éclatantes, le
regard profond, le teint plus
pâle. Une savante harmonie
de coloris, rouges écarlates et
tons de brique, pêches et roses
cendrés pour les lèvres se
marient en de subtiles
nuances. Et, pour ombrer les

paupières, le nouveau fard
crème All Day... Découvrez
COLOR GRAPHICS, les
nouvelles teintes Estée Lauder,
à la Baie dès aujourd'hui.

Achats en magasin seulement.
Produits de beauté, rayon 240.
En vigueur jusqu'au 12 septembre.